



Licence professionnelle
Coordination de projets d'éducation à l'environnement
vers un développement durable
Montpellier III

Rapport de stage

**Adaptation du label Citoyenneté,
Environnement et
Développement durable aux
centres de loisirs**



Maître de stage :
Hélène Guinot

Tutrice :
Orane Bischoff

Stagiaire :
François Benichou

2009-2010

Remerciements

A Hélène Guinot pour m'avoir accueilli à la Ligue de l'enseignement mais également pour la qualité de son encadrement, ses précieux conseils, et sa bonne humeur.

A Orane Bischoff pour son soutien, ses conseils qui m'ont permis de rédiger ce rapport de stage.

A tous les formateurs de Sup-Agro Florac pour tout le savoir qu'ils nous ont transmis. Cela m'a été précieux pour mener à bien ce projet et je pense que ce bagage de connaissance m'accompagnera tout au long de ma vie professionnelle et personnelle.

Aux membres du groupe de travail CED de m'avoir guidé et accompagné dans la mise en place de ce projet.

A Marie-Laure, Natacha et Pauline pour les bons moments que nous avons passé ensemble dans le bureau des « employés précaires » de la Ligue des de l'enseignement.

A Jeanne Marie qui m'a soutenue et supportée dans ce moment difficile de rédaction de rapport de stage.

Mais également à toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à ce que la réalisation de ce projet se passe dans de bonnes conditions.

Sommaire

<i>Introduction générale</i>	1
I.	La ligue de l'enseignement 2
I. 1.	L'éducation populaire en France 2
I. 2.	La ligue de l'enseignement 2
I. 2. 1. Présentation.....	2
I. 2. 2. Historique.....	3
I. 3.	La Ligue de l'enseignement et le développement durable 4
I. 4.	Présentation du projet 4
II.	Etude bibliographique et réflexion autour de la problématique 5
II. 1.	Les axes de travail du projet 5
II. 1. 1. Présentation de la démarche CED.....	5
II. 1. 2. Les autres labels.....	9
II. 1. 3. Les classes de découvertes et l'éducation à l'environnement et à la citoyenneté.....	11
II. 1. 4. Les accueils de loisirs et l'éducation à l'environnement et à la citoyenneté.....	11
II. 2.	Problématique 12
III.	Méthodologie de projet et présentation des résultats 13
III. 1.	Outils de conduite de projet 13
III. 2.	Le rétro planning 13
III. 3.	Phase d'immersion 14
III. 3. 1. Première réunion de comité de pilotage.....	14
III. 3. 2. Visite de deux centres CED : « Le relais pleine nature » et « le centre de la Bergue ».....	14
III. 3. 3. Participation au comité d'évaluation des centres en renouvellement de labellisation.....	15
III. 3. 4. Visite de différents types d'accueils de loisirs en France.....	15
III. 3. 5. Résultats.....	16
III. 4.	Phase 2 : Les enquêtes par questionnaires 20
III. 4. 1. Présentation.....	20
III. 4. 2. Choix des échantillons à interroger.....	20
III. 5.	Phase 3 : préparation et validation des préconisations 22
III. 5. 1. Mise en évidence des éléments à modifier et élaboration de préconisations.....	22
III. 5. 2. Recherche de données supplémentaires.....	23
III. 5. 3. Deuxième comité de pilotage.....	24
III. 5. 4. Troisième comité de pilotage.....	24
III. 5. 5. Résultats.....	24
IV.	Analyse de la méthodologie et préconisations 25
IV. 1.	Retour sur la méthodologie 25
IV. 1. 1. Le groupe de travail CED.....	25
IV. 1. 2. Le document collaboratif.....	25
IV. 1. 3. La visite des centres labellisés CED d'accueil de classes de découvertes et des centres de loisirs.....	26
IV. 1. 4. Les enquêtes par questionnaires.....	26
IV. 2.	Les préconisations pour poursuivre l'expérimentation 27
IV. 3.	Les enseignements que j'ai tirés de ce stage 28
V.	Conclusion 29

[Bibliographie](#)

[Table des annexes](#)

Introduction générale

L'éducation à l'environnement est nécessaire tout au long de la vie y compris pour les enfants. C'est pourquoi de plus en plus de centres de loisirs proposent dans leur projet pédagogique des activités liées à la découverte et la protection de l'environnement. Cependant, les projets d'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) et leurs pratiques peuvent être très disparates d'une structure à l'autre. Les démarches de qualité censées garantir les pratiques d'EEDD se développent de manière considérable.

Définir la notion d'EEDD n'est pas chose facile. C'est pourtant la première étape vers la cohérence globale des pratiques qui y sont liées. Il faut tout d'abord préciser que cette notion n'est pas utilisée pour définir les pratiques à mettre en place mais l'éthique et les valeurs à respecter. Aujourd'hui, dans le milieu associatif la notion d'EEDD se rapproche de celle d'Education Relative à l'Environnement (ERE). Lucie Sauvé a défini l'ERE comme « une dimension intégrante du développement des personnes et des groupes sociaux (...) qui concerne leur relation à l'environnement. (...) Elle privilégie l'apprentissage coopératif dans, par et pour l'action environnementale. »¹

Depuis sa création, la Ligue de l'enseignement met en place des pratiques d'EEDD. Depuis le congrès de Rio, en 1992, est apparue une volonté de qualifier ces pratiques en créant le label « Citoyenneté, Environnement, Développement durable » (CED). Ce label a été mis en place pour les centres d'accueil de classes de découvertes affiliés ou gérés par la Ligue de l'Enseignement. Avec l'augmentation des pratiques liées à l'éducation à l'environnement et au développement durable, la Ligue de l'enseignement envisage d'étendre aux centres de loisirs sans hébergement la labellisation CED. L'objet de mon stage a été d'étudier dans quelle mesure la labellisation était transposable et de proposer des modifications du cahier des charges afin de couvrir le champ des centres de loisirs affiliés à la Ligue de l'enseignement.

Afin de présenter convenablement mon rôle au sein de la ligue de l'enseignement, la première partie de ce rapport est consacrée à la description de la structure d'accueil de mon stage. La deuxième partie s'attache à expliciter la problématique du stage à savoir comment adapter le label CED à l'ensemble des centres de loisirs tout en conservant les valeurs d'éducatives à la citoyenneté, à l'environnement et au développement durable. La troisième partie décrit la méthodologie et les résultats de l'adaptation du label. L'analyse de mes pratiques de travail et les perspectives de la labellisation font l'objet de la quatrième partie de ce rapport.

¹ Lucie Sauvé, *Pour une éducation relative à l'environnement*, 1994

I. La ligue de l'enseignement

La ligue de l'enseignement est née d'un courant d'éducation populaire. Une partie de son action concerne des structures qui en respectent les principes.

I. 1. L'éducation populaire en France

L'éducation populaire est un courant d'idée qui milite pour une diffusion de la connaissance au plus grand nombre afin de permettre à chacun de trouver la place de citoyen qui lui revient. C'est une éducation qui reconnaît à chaque individu la volonté et la capacité de progresser et de se développer tout au long de la vie.

En France, plusieurs événements ont fondé l'éducation populaire. En Avril 1792, en pleine révolution française, Condorcet rédige un rapport intitulé l'organisation générale de l'instruction publique qui reconnaît à l'éducation une finalité civique. Les révolutions parisiennes de 1830 et 1848 qui ont fédéré les étudiants issus de la bourgeoisie, artisans et ouvriers, ont entraîné la formation des premières associations laïques d'éducation populaire. C'est cependant en 1866, avec la création de la Ligue de l'enseignement par Jean Macé, que la dynamique de l'éducation populaire prend forme à l'échelle nationale. S'en suit l'apparition des premières bibliothèques publique, la constitution de comité scolaire, l'école gratuite. Après un recul des valeurs de l'éducation populaire entre les deux guerres mondiales, la dynamique reprend de plus belle en 1945 avec notamment l'apparition du principe de développement culturel par Joffre Dumazedier. Dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle, l'école publique et laïque étant considérée comme acquise, les mouvements de l'éducation populaire travaillent sur les temps extra-scolaires. Aujourd'hui, les principaux secteurs d'activités de l'éducation populaire sont les vacances ainsi que les loisirs de proximité.

I. 2. La ligue de l'enseignement

I. 2. 1. Présentation

La Ligue de l'enseignement est un mouvement d'éducation populaire qui a pour vocation de combattre les inégalités à travers la démocratisation de l'éducation et de la culture. Elle invite les citoyens à être acteurs de la société. Présente sur tout le territoire par l'intermédiaire de 102 fédérations départementales regroupées dans 22 unions régionales, ce sont près de 30 000 associations affiliées et 2 millions d'adhérents qui combattent les inégalités au sein du mouvement.

La Ligue de l'enseignement agit sur le terrain à travers la mise en place d'activités sportives,

culturelles, d'éducation, de loisirs, de formation, de lutte contre les discriminations... Cela peut se traduire par exemple, par l'organisation de vacances avec des partenaires locaux, de formations au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA), ou encore d'activités sportives dans les écoles du département.

La Ligue de l'enseignement est actuellement présidée par Jean-Michel DUCOMTE et son secrétaire général est Jean-Marc ROIRANT. Elle fonctionne avec un secrétariat national formé du secrétaire général et de trois autres secrétaires nationaux, qui définissent la politique générale de la Ligue. Chaque secrétaire national a sous sa responsabilité des chargés de mission, selon sa spécialité. Le secteur développement durable, par exemple, est sous la responsabilité d'Hélène Guinot, chargée de missions en lien avec le développement durable.

Toute l'administration générale est gérée au Centre Confédéral de la rue Récamier, dans le septième arrondissement de Paris. Y travaillent tous les chargés de mission, des secteurs sportifs (l'UFOLEP²), culturel, éducation, international, vacances... On y trouve également un réseau d'associations étudiantes (Anima'fac) et une union sportive liée à la Ligue de l'enseignement, l'USEP³.

La Ligue de l'enseignement édite à 35 000 exemplaires le mensuel *Les Idées en Mouvement*, qui porte sur ses activités mais aussi plus largement sur évènements et actions dont les champs recoupent ceux de la Ligue. Chaque numéro contient un dossier de quatre pages sur un thème d'actualité, comme celui de l'éducation à la citoyenneté.

I. 2. 2. Historique

La Ligue de l'enseignement est un vaste et ancien mouvement d'éducation populaire créé par Jean MACÉ qui avait appelé, dans un article de *l'Opinion Nationale*, « tous ceux qui désirent contribuer à l'enseignement du peuple » à se réunir en 1866. Un an plus tard, dans 72 départements, 5 000 membres agissaient pour défendre l'enseignement public et la laïcité.

Une des premières actions d'envergure de la ligue de l'enseignement a été de présenter en 1872, devant l'Assemblée Nationale, une pétition en faveur d'une école laïque, gratuite et obligatoire. Rappelons que moins de 10 ans plus tard, l'assemblée nationale votait une loi⁴ dans ce sens.

C'est en 1926 que la ligue devient une confédération et en 1930 elle est reconnue d'utilité publique. Dissoute sous le régime de Vichy, elle est reconstituée à Alger durant la seconde guerre mondiale. A partir des années 1960, en parallèle de la défense d'un enseignement public, elle élargit ses fonctions en s'ouvrant sur la société, et en travaillant en particulier sur l'articulation entre école et société. Elle donne toute son importance à l'éducation non formelle, complémentaire de l'école et nécessaire à l'épanouissement de tous. Ses priorités s'articulent alors autour de trois thèmes : l'éducation, la solidarité et la citoyenneté.

La Ligue de l'enseignement a su évoluer avec le temps. C'est ainsi que le secteur éducation de

² Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique : www.ufolep.org

³ Union Sportive des Enclaves et du Plateau : www.usep.org

la Ligue, à l'origine très fort et pourvu de nombreux chargés de mission a été rééquilibré en fonction de secteurs naissants, tels le culturel, l'international ou, plus récemment, les secteurs égalité et diversité et développement durable.

I. 3. La Ligue de l'enseignement et le développement durable

Suite au sommet de Rio de 1992, la Ligue de l'enseignement s'est engagée dans une démarche environnementale en intégrant l'éducation à l'environnement et au développement durable dans son projet éducatif. Cet engagement a été concrétisé par la création du label CED dont l'objectif principal était de permettre au principal secteur éducatif de la Ligue de l'enseignement (les classes de découvertes) de mettre en place des actions d'éducatons à l'environnement et au développement durable.

En 2004, la Ligue de l'enseignement intègre l'Agenda 21 avec comme objectif d'organiser des actions de développement durable dans tous ses secteurs d'activités. Cet engagement s'est concrétisé dans presque tous les secteurs d'activités de la Ligue de l'enseignement par des actions telles que la création d'une brochure solidaire dans le secteur international. Le secteur accueil de loisirs, conscient du rôle éducatif qu'il joue dans la société, souhaite adopter des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable. C'est de cette volonté d'engagement qu'est né le projet qui m'a été confié par la Ligue de l'enseignement.

I. 4. Présentation du projet

Suite à l'engagement Agenda 21 de la Ligue de l'enseignement, tous les secteurs d'activités ont été invités à s'interroger sur la manière dont ils pourraient intégrer des actions de développement durable dans leur fonctionnement. Le secteur accueil de loisirs a dès lors, fait part officiellement de sa volonté à s'engager dans une démarche d'éducation à la citoyenneté, à l'environnement et au développement durable en proposant le label CED aux centres de loisirs. Cependant, les manques de temps et de moyen dans ce secteur d'activité pourtant en plein essor ont fait que le projet n'avait pas pu être développé. En 2009, la création de la licence professionnelle « Coordinateur de projets d'éducation à l'environnement vers un développement durable » a offert la possibilité à la Ligue de l'enseignement de proposer un stage à l'un de ces étudiant afin d'initier le projet suivant. Il visait précisément à **établir des préconisations et/ou des modifications au label CED pour que celui-ci s'adapte de manière pertinente aux caractéristiques et aux particularités du fonctionnement des centres de loisirs.**

⁴ Les lois Jules Ferry, votées en 1881-1882, ont rendu l'école primaire gratuite, laïque et obligatoire.

II. Etude bibliographique et réflexion autour de la problématique

Cette partie est consacrée à la présentation des principaux sujets étudiés pour réaliser le projet d'adaptation du label CED.

II. 1. Les axes de travail du projet

II. 1. 1. *Présentation de la démarche CED*

La labellisation CED est une démarche éducative conçue par les équipes pédagogiques du réseau de la Ligue de l'Enseignement. Elle s'appuie sur les directives des programmes scolaires et les instructions officielles sur les classes de découvertes. La démarche CED concerne aussi bien les activités éducatives des centres que leur fonctionnement. Dans un centre labellisé CED, chacun a le souci des économies d'énergie, apprend à lutter contre les gaspillages, gère au mieux ses déchets, recherche des produits respectueux de l'environnement, consomme des produits locaux ou issus du commerce équitable⁵.

II. 1. 1. a. **Le CED, label ou démarche ?**

Définir la démarche CED comme un « label » est en quelque sorte un abus de langage. En effet, le label est, par définition, « développé pour récompenser les professionnels respectant des critères de qualité objectivement vérifiable... »⁶. Or, pour accéder au label CED, les centres d'accueil de classes de découvertes sont évalués sur une démarche de projet. Il semble donc plus approprié de parler de la démarche CED que du label CED. Cependant le terme de label s'est imposé depuis 1992. Les deux termes seront donc utilisés dans ce rapport.

II. 1. 1. b. **Une démarche de projets bien spécifique :**

Les projets mis en place doivent respecter les valeurs qu'essaie de promouvoir la démarche CED à savoir :

- Intégrer l'éducation à l'environnement et à la citoyenneté dans le projet éducatif du centre d'accueil de classes de découvertes en proposant, par exemple, des semaines sur le thème de la protection de la nature.
- Favoriser le développement local par exemple en se fournissant en ressources alimentaires chez les producteurs locaux.
- Avoir une gestion raisonnée de la structure d'hébergement en instaurant, par exemple, le tri sélectif dans le fonctionnement du centre d'accueil de classes de découvertes.

⁵ CLIP de Moraypré, "Le label CED," 2004, <http://www.ardennesmaisonsnature.com/ced.html>

⁶ Wikipédia, "Label de qualité," http://fr.wikipedia.org/wiki/Label_de_qualit%C3%A9

Les projets mis en place par les centres labellisés sont ensuite analysés de manière objective et vérifiable (consommation énergétique de la structure, évaluation des démarches pédagogiques...). Ces éléments vont permettre au jury d'évaluer la pertinence de ces projets. S'ils semblent satisfaisants, le label est renouvelé sinon, il est retiré.

II. 1. 1. c. Les étapes de la labellisation

La labellisation d'un centre d'accueil de classes de découvertes se fait en trois étapes.

1. Le stage garant

Chaque structure qui souhaite s'engager dans la démarche CED se doit de désigner un ou plusieurs employés permanents (en contrat CDI) qui sera le porteur des projets mis en place. Pour officialiser son statut, le porteur de projet doit participer à une formation d'une semaine appelée « stage garant ». Ce stage est conçu pour donner à la fois des repères fondamentaux sur les questions d'environnement et de développement durable, mais aussi des outils pour construire son projet. À l'issue de cette formation, le stagiaire est à même de décider s'il souhaite s'engager avec sa structure dans cette démarche. Le garant du projet est souvent le directeur du centre, mais il peut être aussi responsable pédagogique ou animateur selon la taille du centre de loisirs. Le label CED est parfois un projet d'équipe, c'est pourquoi il est possible de faire participer plusieurs stagiaires à la même formation (ou sur plusieurs années).

2. La rédaction du projet

Après avoir participé au stage garant, le porteur du projet de la structure qui souhaite s'engager dans la démarche CED doit remplir le cahier des charges (cf. annexe 5). Cette partie étant cruciale et délicate, plusieurs soutiens sont prévus pour accompagner les centres qui souhaitent s'engager dans la démarche CED comme par exemple :

- Le parrainage : le centre qui rentre dans la démarche de labellisation choisit un centre déjà labellisé qui l'aidera dans la mise en place de ses projets et dans la rédaction du cahier des charges.
- Rencontres nationales CED : tous les ans, pendant trois jours, les centres labellisés CED se rencontrent pour mettre en commun leurs outils pédagogiques, échanger concernant les difficultés qu'ils rencontrent...
- L'accompagnement de la fédération : la fédération départementale qui gère le centre labellisé s'engage à l'accompagner dans la mise en place de ses projets.

3. L'évaluation

Le centre candidat soumet son projet à la commission de labellisation qui se réunit plusieurs fois par an. Le label est accordé ou le centre doit modifier ou recommencer la rédaction du projet.

Si le centre est labellisé, deux évaluations supplémentaires ont lieu afin de vérifier le respect du cahier des charges. Ces évaluations se font à des rythmes différents.

- Une évaluation est **annuelle** : les centres labellisés CED doivent faire part, sans rentrer dans les détails, de l'avancée de leurs projets. Outre la contrainte liée à la charge de travail supplémentaire, cette évaluation permet au centre et à la commission de labellisation de suivre régulièrement l'évolution du projet.
- L'autre évaluation est **triennale** : les centres labellisés doivent remplir un nouveau cahier des charges. Ce document reprend les éléments du cahier des charges de labellisation auquel a été ajouté un tableau permettant de faire part, en détail, de l'avancée des projets que le centre s'était fixé lors de sa labellisation. Dans le cas où les projets ont abouti, le centre doit réfléchir à la mise en place de nouveaux projets qui seront évalués par le comité d'évaluation. C'est sur ce document que la commission d'évaluation se base pour renouveler ou non le label CED des centres concernés.

Remarques :

La commission de labellisation regroupe des personnes garantes de centres labellisés ainsi que des représentants d'institutions publiques partenaires (Ministère de l'Education nationale, Ministère de la Jeunesse et des sports, Ministère de l'Agriculture...)

La commission d'évaluation triennale est composée d'Hélène Guinot ainsi que de deux porteurs de projets de centres labellisés. Elle se réunit pour décider des éventuelles demandes de renouvellement de label. Malgré le fait que les membres du comité d'évaluation soient internes à la Ligue de l'enseignement, l'exigence de qualité est forte car il y a une réelle volonté que le label soit reconnu par les acteurs de l'éducation en France.

II. 1. 1. d. Les grandes lignes du cahier des charges

Les grandes parties du cahier des charges sont les suivantes :

1. Carte d'identité du centre

La première partie présente les principales caractéristiques des centres d'accueils de classes de découverte, ainsi qu'une rapide description de leur environnement.

2. Gestion environnementale du centre.

Dans la seconde partie, les centres d'accueil de classes de découvertes présentent les consommations énergétiques de leur structure (eau, énergie, gestion des déchets...). Les questions posées dans cette partie répondent aux questions suivantes : Quelles sont les quantités consommées ? Quelles actions sont mises en place pour limiter/améliorer la consommation ? Quels sont les leviers d'amélioration ? Quels sont les objectifs ? Une fois remplie, cette partie permet de mettre en avant les avantages et les inconvénients de la structure d'un point de vue environnementale.

3. Les objectifs, les stratégies du projet du centre

Cette partie permet de cibler et d'analyser la cohérence des stratégies mises en place par la structure pour répondre aux intentions éducatives du label CED en interrogeant par exemple sur le rôle de l'équipe, les motivations du centre et du garant à conserver le label.

4. La mise en œuvre

Cette partie permet de visualiser les actions mises en place pour répondre au projet et la manière dont ces actions sont menées (méthodes, moyens financiers, moyens humains, partenaires, critères d'évaluation). La cohérence de ces actions est évaluée en tenant compte des avantages et inconvénients mis en avant dans la seconde partie.

5. Les démarches pédagogiques et leur évaluation.

Cette cinquième partie est consacrée à l'évaluation des méthodes pédagogiques mises en place par la structure. Elle se décompose en trois sous partie :

- La première concerne la démarche et les objectifs pédagogiques (mise en œuvre de l'action pédagogique, présentation d'une grille de séjour).
- La deuxième est composée d'un tableau présentant les différentes phases possibles d'évaluation au cours d'un projet de classes de découvertes.
- La troisième sous partie renseigne les pratiques d'évaluations mises en place au sein de la structure (outils et méthodes, comment se déroule l'évaluation, quand, qu'est ce qui est évalué, par qui ?)

6. Accompagnement de la fédération

Cette partie permet d'évaluer la cohérence entre le projet du centre CED et celui de sa fédération départementale. Elle se décompose en deux sous partie, l'une à remplir par le centre CED, l'autre à remplir par la fédération départementale.

7. Accompagnement de la mission CED

Cette partie évalue la satisfaction du centre CED en ce qui concerne les outils d'accompagnement qui lui sont proposés (espace collaboratif, le réseau CED...).

II. 1. 2. *Les autres labels*

II. 1. 2. a. **Le label Ecocentre**

Présentation

Ce label a été créé en 2008 par une association d'éducation populaire : les Francas. Contrairement au label CED qui a été initié à l'échelle nationale, le label « Ecocentre » résulte de la dynamique départementale des Francas de l'Ariège. Ils ont créé ce label dans le but de proposer aux centres de loisirs de l'Ariège de s'engager dans une démarche similaire au label « Eco-Ecole »⁷ tout en prenant soin d'adapter cette démarche au fonctionnement des centres de loisirs.

Caractéristiques

Les centres qui veulent entrer dans la démarche de labellisation « Ecocentre » doivent choisir une personne garante du projet. Ce garant peut-être l'animateur ou le directeur du centre d'accueil de loisirs mais également un élu municipal, un parent ou un jeune fréquentant régulièrement le centre. De plus, la structure en phase de labellisation doit faire signer le dossier d'inscription au propriétaire de la structure. Cette signature symbolise la volonté du propriétaire à engager sa structure dans une démarche d'EEDD.

Ensuite, le centre en cours de labellisation doit remplir le cahier des charge du label « Ecocentre ». Ce cahier des charges est composé de onze items (éco activités, éco déchets, éco citoyenneté, éco ressources, éco solidarité, éco alimentation, éco communication, éco consommation, éco patrimoine, les locaux d'éco, et éco transport). Pour chaque item, il y a une liste de critères à respecter pour valider la thématique choisie. Par exemple, pour valider la thématique éco déchets, le centre devra satisfaire au moins trois des quatre critères suivants :

- a) Limiter les achats qui produisent des déchets (gobelets jetables, serviette en papier...).
- b) Mettre en place un système de tri des déchets
- c) Réutiliser les matériaux pour les activités
- d) Sensibiliser l'équipe d'animation, voire les parents aux principes ci dessus

Pour accéder au label « Ecocentre », la structure d'accueil de loisirs doit s'engager à valider deux des items sur les onze proposés. Tous les ans, le centre labellisé devra remplir le carnet d'évaluation en expliquant les actions qui ont été entreprises pour satisfaire les critères des différents items choisis. Ce dossier d'auto évaluation est ensuite étudié par la commission label « Ecocentre » qui est composé de membres des « Francas », du garant d'une autre structure labellisée, ainsi que

⁷ Label Eco Ecole : www.eco-ecole.org

d'un intervenant d'une autre structure ou association du département. L'analyse du dossier d'auto évaluation se fait par l'intermédiaire d'une visite du centre suivi d'une réunion de labellisation. Si les critères sont bien respectés, le comité d'évaluation valide l'item. Le centre de loisirs doit donc choisir un nouvel item à développer tout en maintenant les actions qu'il a entreprises dans les autres domaines.

II. 1. 2. b. Le label goutte d'eau

Présentation

Le label « Goutte d'eau » a été créé en 2009 par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports (DDJS) du Vaucluse. Tout comme le label « Ecocentre », il n'est proposé qu'aux centres de loisirs du département.

Caractéristique

Les centres qui veulent accéder au label « Goutte d'eau » doivent également désigner une personne garante du projet de labellisation. Ils doivent ensuite remplir un dossier de candidature auquel il faut joindre un courrier type attestant de l'engagement de la structure à intégrer le réseau. Le projet pédagogique du centre de loisirs, ainsi qu'un dossier faisant part des actions entreprises pour satisfaire les critères du label sont aussi requis. Le label « Goutte d'eau » se décompose en trois niveaux :

Le niveau 1 : l'équipe pédagogique doit présenter un projet répondant aux deux critères obligatoires suivants :

- Mettre en place des projets d'animation visant à une découverte de la nature et au respect du monde vivant.
- Intégrer et participer au réseau Goutte d'eau

Le niveau 2 : le fonctionnement des structures doit être en concordance avec le projet pédagogique et les projets d'animations à l'année mis en avant pour l'obtention du premier niveau en ce qui concerne :

- L'alimentation
- Les économies d'énergies et d'eau
- Les fournitures pédagogiques

Le niveau 3 : il valorise l'engagement de la structure en matière d'éco-habitation. Les constructions doivent respecter les normes de Haute Qualité Environnementales (HQE). Quand aux rénovations, elles devront répondre aux deux critères suivants :

- Isolation en matériaux naturels
- Production d'énergie renouvelable (panneau solaire, chauffe eau solaire...)

Les centres qui le souhaitent peuvent demander l'octroi simultané des différents niveaux du label s'ils estiment qu'ils répondent aux critères requis. L'évaluation du dossier se fait tous les ans par les membres du réseau « Goutte d'eau » à savoir : un coordinateur du réseau ainsi que les porteurs de projets des centres labellisés.

II. 1. 2. c. Comparaisons des différents labels

Contrairement au label « Ecocentre » et « Goutte d'eau », le label CED est organisé à l'échelle nationale. Ce type de gestion est certes, beaucoup plus compliqué à organiser cependant, il permet de garantir une qualité de labellisation homogène sur tout le territoire et également de favoriser la mise en réseau des centres à l'échelle nationale. Une autre particularité différencie le label CED des deux autres étudiés. On constate que le label des Francas et celui de la DDJS se basent sur des critères prédéfinis pour évaluer les demandes de labellisations alors que la démarche CED évalue la pertinence des projets mis en place en fonction de la carte d'identité des centres en demande de labellisation. Cette démarche d'analyse à la carte est certes moins objective, cependant, elle permet de ne pas exclure de structure mettant en place des projets pertinents mais qui serait dans l'impossibilité de remplir tous les critères exigés.

II. 1. 3. Les classes de découvertes et l'éducation à l'environnement et à la citoyenneté

Les séjours classes de découvertes, d'une durée égale ou supérieure à cinq jours (quatre nuitées et plus), permettent de s'extraire du contexte habituels de la classe. Elles constituent ainsi, pour les élèves, un réel dépaysement et un moment privilégié d'apprentissage de la vie collective. C'est également l'occasion de mobiliser les acteurs éducatifs autour d'un projet commun centré sur l'enfant.

Ces temps de découvertes et de convivialités sont propices à la mise en place d'action d'éducation à l'environnement et à la citoyenneté. En effet, la mise en contact des enfants avec les éléments d'un milieu géographique et culturel nouveau développe en eux une soif d'en savoir plus sur ces lieux étranges qui les entourent. Les classes de découvertes permettent également de savoir être et vivre ensemble. C'est donc apprendre la vie sociale, la tolérance, donc construire une démarche citoyenne.

II. 1. 4. Les accueils de loisirs et l'éducation à l'environnement et à la citoyenneté

Les temps « libres » des enfants sont beaucoup plus importants que ceux de leurs parents. Il a donc fallu créer des temps et des lieux qui permettent leur prise en charge. Ces temps et ces lieux peuvent être multiples : le matin avant le début de l'école, le midi pendant le temps de repas et avant la reprise de la classe, la fin d'après-midi après l'école, le mercredi, la fin de semaine et les périodes

de vacances scolaires. Contrairement à l'idée reçue comme quoi les centres de loisirs seraient des « garderies pour grands », ils sont conçus pour permettre un épanouissement de l'enfant grâce à des projets d'animation développant des valeurs de socialisation et de citoyenneté.

Si l'éducation à la citoyenneté occupe une place importante dans les projets pédagogiques des centres de loisirs, l'éducation à l'environnement n'est que trop rarement développée. En effet, l'analyse des projets pédagogiques des centres de loisirs, permet de constater que l'environnement est défini comme un support d'action mais que les finalités éducatives liées au territoire de vie des enfants n'apparaissent pas dans les écrits. Par exemple, « les projets pédagogiques reprennent souvent des termes généraux tels qu'insertion sociale, intégration de l'enfant... mais très peu de termes valorisant l'appropriation des caractéristiques environnementales propres au territoire d'implantation du centre de loisirs tels que connaissance et respect de la faune/flore locale, conservation du patrimoine...⁸ » Le risque est alors important de développer des projets non reliés à l'identité du territoire de vie.

II. 2. Problématique

L'analyse des données fournit dans cette seconde partie nous permet de relier ce projet à la problématique suivante : **comment adapter le label CED aux centres de loisirs tout en conservant ses valeurs d'éducation à la citoyenneté, à l'environnement et au développement durable ?**

En effet, les différences observées entre les centres d'accueil de classe de découvertes et les centres de loisirs vont engendrer des modifications significatives de la démarche CED pour que celle-ci s'adapte au fonctionnement des centres de loisirs. De nombreux éléments sont à prendre en compte pour envisager cette adaptation notamment :

- le fait que le groupe accueilli lors d'une classe de découvertes soit sous la responsabilité de l'enseignant alors que l'équipe d'animation des centres de loisirs bénéficie d'une totale liberté d'action.
- le fait que le groupe accueilli lors d'une classe de découverte reste le même tout au long de la semaine alors que celui accueilli dans les centres de loisirs varie en nombre et en participant.
- Le fait que les directeurs de centres de loisirs ne puissent pas prendre d'initiative concernant la gestion des bâtiments car ceux-ci appartiennent souvent aux collectivités territoriales alors que les directeurs de centre d'accueil de classes de découvertes le peuvent.

C'est donc en gardant à l'esprit les valeurs fondamentales de la démarche éducative CED que devront être appréhender les préconisations de modifications à effectuer afin que celle-ci s'adapte aux spécificités des centres de loisirs.

⁸ Henri Labbé, "Place du Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) dans une éducation relative aux territoires," dans *Education relative à l'environnement volume 5, Culture et territoire : ancrage pour une éducation relative à l'environnement* (ERE-UQAM, 2004)

III. Méthodologie de projet et présentation des résultats

III. 1. Outils de conduite de projet

Dans le cadre de la licence CEEDDR⁹, les étudiants ont été formés sur des techniques et outils pour la mise en œuvre de projets. L'arbre à problèmes (annexe 1) et l'arbre à objectifs (annexe 2), ont donc été mobilisés afin d'avoir une vision globale plus claire des projets du stage. Ils ont servi à identifier les enjeux et les résultats attendus.

III. 2. Le rétro planning

Le retro planning a été conçu en partant de la date de fin du projet puis en remontant dans le temps afin de positionner les jalons. En effet, lorsque la date de fin de projet est fixée, il est plus facile d'utiliser cette méthode pour réaliser un planning.

Le premier retro-planning mis en place ne se voulait pas exhaustif et a été amené à évoluer. Afin de pouvoir analyser les évolutions du rétro planning, j'ai utilisé le programme « Google Agenda » qui permet de superposer deux calendriers (annexe 4). Le calendrier rouge correspond au rétro planning initial alors que le calendrier vert correspond au rétro planning final.

Le projet ayant été bien défini à l'origine, il y a eu peu de différence entre ce qui a été prévu et ce qui a été réalisé. Les évolutions sont principalement dues au fait de la découverte de nouveaux éléments susceptibles d'enrichir le projet initial (la découverte de labels similaire à la démarche CED, la découverte de personnes ressources susceptibles d'apporter des informations supplémentaires, la découverte de la mise en place d'un groupe de travail « Accueil de loisirs » au sein de la Ligue de l'enseignement...). Ces découvertes ont donné suite, la plupart du temps à des rendez-vous téléphonique mais également à des visites de centres de loisirs ou à la participation à une réunion concernant les structures d'accueil de loisirs.

En analysant le planning de travail, on peut faire ressortir trois étapes clés dans la mise en place de ce projet : La phase d'immersion, la phase de réflexion et celle de présentation.

⁹ CEEDDR : Coordination de Projets d'Education à l'Environnement et au Développement Durable

III. 3. Phase d'immersion

III. 3. 1. Première réunion de comité de pilotage

Présentation

Un petit groupe de travail a été organisé pour définir le contenu du stage. Il est composé de 3 personnes chargées des accueils collectifs de mineurs soit au sein des fédérations départementales, soit en gestion directe des structures :

- Nicolas Sadoul, secrétaire national de la Ligue, chargé de l'EEDD
- Hélène Guinot, chargée de mission développement durable
- Fabienne Coblenca, représentante de la DJEPVA¹⁰, membre du comité de labellisation CED

Objectifs

L'objectif de cette réunion était d'abord, de mettre en place deux questionnaires. Le premier est destiné aux responsables des fédérations départementales. Le second s'adressait aux directeurs ou animateurs des centres de loisirs afin de recueillir leurs impressions sur le projet d'adaptation du label CED. Une réflexion a ensuite été engagée autour des problèmes d'adaptabilité de la démarche CED pour les centres de loisirs.

III. 3. 2. Visite de deux centres CED : « Le relais pleine nature » et « le centre de la Bergue »

Présentation

Les centres labellisés CED « Relais pleine nature » et « Le centre de la Bergue » ont la particularité de proposer des activités d'accueil de loisirs. Cependant, ils ont pu intégrer la démarche CED car ils accueillent régulièrement des classes en leur proposant des activités pédagogiques en accord avec les valeurs CED. Le label des deux centres étaient en cours de renouvellement. Après avoir reçu et étudié leur dossier de renouvellement de labellisation, Hélène Guinot et moi-même sommes allés visiter ces deux structures.

Objectif

L'objectif de ces visites était d'analyser comment le label CED s'adapte à des structures qui proposent également des activités d'accueil de loisirs.

¹⁰ DJEPVA : Direction de la Jeunesse de l'Education populaire et de la Vie Associative

III. 3. 3. Participation au comité d'évaluation des centres en renouvellement de labellisation

Présentation

Tous les ans, les centres en renouvellement de labellisation (le renouvellement du label se fait tous les trois ans) passent devant le comité d'évaluation qui analyse l'avancée des projets dans l'optique de renouveler ou non le label. Les commissions d'évaluations 2010 ayant eu lieu durant la période de mon stage à la Ligue de l'enseignement, j'ai eu la possibilité d'y participer.

Objectif

Pour moi, l'objectif de cette réunion était d'approfondir mes connaissances en ce qui concerne la démarche CED.

III. 3. 4. Visite de différents types d'accueils de loisirs en France

Présentation

Il existe de nombreux profils de centres de loisirs en France (associé à l'école, indépendant en milieu rural ou urbain...). Afin que je puisse bénéficier d'une vision plus approfondie de la diversité de fonctionnement de ces structures, le comité de pilotage m'a proposé de visiter les centres de loisirs de différentes fédérations départementales.

Objectifs

Le premier objectif était d'approfondir mes connaissances concernant le fonctionnement des accueils de loisirs. Le second était d'avoir un aperçu des différents profils des accueils de loisirs existants en France. Le troisième objectif était de rencontrer et d'interroger directement des directeurs et animateurs de centres de loisirs.

Démarche

Voici la liste des visites que j'ai pu effectuer.

- Du 6/04 au 7/04, visite de la fédération des œuvres laïque de Haute Garonne : visite du CLAE (Centre de Loisirs Associé à l'Ecole) des « gais pinsons » dont l'école est labellisée « Eco Ecole », entretien avec une ancienne directrice d'un CLAE.

- Du 7/04 au 8/04, visite de la fédération des œuvres laïques (FOL) du Lot : entretien avec la responsable formation BAFA-BAFD spécialisé dans l'environnement et le développement durable.

- Du 15/04 au 16/04, visite de la FOL du Cantal : visite de centres de loisirs en milieu rural, rencontre avec les directeurs des centres visités.

- Le 23/04, visite de la FOL du Var : visite de centres de loisirs, rencontre avec les directeurs des centres dont un est spécialisé dans la formation de formateur dans le domaine de l'éducation à

l'environnement vers un développement durable.

- Le 28/04, visite de la Fol de la Nièvre : visite d'un centre de loisirs qui développe des actions d'éducation à l'environnement et qui souhaite adhérer à la démarche CED.

Lors de chacune de mes visites, j'ai préparé un questionnaire en me basant sur celui utilisé pour mes enquêtes téléphoniques tout en prenant soin de créer de nouvelles questions en fonction de la spécialité des personnes que j'interrogeais. J'ai également ajouté des questions concernant les problématiques qui avaient été abordées lors de la première réunion de comité de pilotage afin de tenir compte des suggestions des personnes interrogées à ce sujet.

III. 3. 5. Résultats

La phase d'immersion a apporté suffisamment d'informations pour élaborer un premier document recensant les différents paramètres de la démarche CED pour les classes de découvertes.

Ce document intitulé « Reflexion autour de l'adaptation de la démarche CED aux centres de loisirs » se présentait de la manière suivante. Les problématiques liées à l'évolution du cahier des charges ont d'abord été listées. Chaque problématique constituait un chapitre dans lequel j'insérais mes réflexions personnelles mais également les propositions des personnes ressources avec qui j'avais eu des contacts. J'ai fait de même pour la seconde partie mais en considérant les évolutions à apporter à l'ingénierie relative à la démarche CED.

Je souhaitais que les membres du groupe de travail CED puissent réagir, voir compléter ce document. Je l'ai donc intégré à l'espace collaboratif développement durable de la Ligue de l'enseignement. Ce document collaboratif se voulait également modulable. Ainsi, dès que je recevais une information supplémentaire susceptible d'apporter un plus au projet, je l'insérais dans le fichier.

III. 3. 5. a. Le cahier des charges

La gestion des bâtiments

Constat : Vu que la plupart des ADL sont propriétés des collectivités, les possibilités d'actions concernant la gestion environnementale des bâtiments est limitée. On ne peut donc pas exiger autant des ADL que des centres d'accueil de classes de découvertes dans ce domaine.

Suggestion : Il serait peut-être plus pertinent d'être moins exigeant à ce sujet pour le cahier des charges CED destiné aux ADL. En revanche, les ADL ont la possibilité d'approfondir d'autres dimensions comme la citoyenneté par exemple notamment en utilisant les outils proposés par les fédérations départementales (fabrique de la paix, semaine d'éducation contre le racisme...)

Les repas

Constat : Les centres de loisirs sont en grande majorité en contrat avec des traiteurs ou des entreprises de distribution type Sodexo ou Avenance. De plus, les directeurs de centre n'ont pas forcément le choix de leurs fournisseurs. Il semble néanmoins possible d'être plus exigeant sur la qualité des menus même avec ces grandes entreprises de distribution. Les ADL peuvent également agir sur les goûters, ou mettre en place des projets pédagogiques autour de l'alimentation.

Interrogation : Faudrait-il évaluer une éventuelle progression de la restauration apportée par le label ou se mettre d'accord sur des critères minimums à respecter ?

Les objectifs pédagogiques

Constat : Dans le cahier des charges CED destiné aux centres de classes de découvertes, les objectifs pédagogiques sont évalués en analysant les projets d'animations mis en place sur une semaine. Cette semaine rend compte de la diversité des démarches pédagogiques mises en place sur la structure. Les spécificités des ADL (public différent d'une journée sur l'autre...) les poussent à raisonner leurs projets d'animation de manière différente. Ces différences doivent être prises en compte lors de l'élaboration du cahier des charges destiné aux ADL.

Suggestion/interrogation : Concernant les objectifs pédagogiques, je pense qu'il faudrait axer le cahier des charges sur les questions suivantes : Quels sont-ils ? Quelles sont les principales démarches mises en place pour les atteindre (aménagement de l'espace, règles de vie, repas, accueil, activités...) ? Quels sont les outils d'évaluation utilisés pour évaluer la démarche CED du projet pédagogique ? *« Il serait, selon moi, plus pertinent d'axer l'évaluation du projet pédagogique sur les démarches de fond (sur du long terme) car les activités hebdomadaires d'un ADL ne sont pas suffisamment révélatrices de tout ce qui est entrepris sur le centre pour atteindre les objectifs pédagogiques. »* (Témoignage lors d'une enquête téléphonique).

Suggestion/interrogation : Il pourrait également être intéressant d'impliquer les enfants, les parents, les enseignants, les associations d'éducation à l'environnement locales... qui se rencontreraient régulièrement dans le cadre de réunions de réflexions, de concertation, afin de dynamiser et d'assurer le suivi de la démarche CED. Cela favoriserait également la concertation des acteurs pédagogiques locaux, leur permettant de mettre en place des projets éducatifs communs.

III. 3. 5. b. L'ingénierie

Remarques : Partons du principe que seuls les ADL permanents (période d'ouverture d'au moins douze semaines par an) qui ont au moins un employé permanent garant du projet sur leur structure pourraient prétendre à être labellisés.

Le(s) porteur(s) du projet

Constat : La démarche CED nécessite de s'appuyer sur des personnes garantes qui puissent avoir un suivi à long terme. Or, dans les centres de loisirs, les directeurs et animateurs restent rarement plusieurs années sur le même centre.

Suggestion/interrogation : Suffit-il d'avoir un contrat en CDI pour être garant?

Suggestion/interrogation : Les ADL labellisés pourraient-ils être suivis par une personne garante au sein de la fédération qui assurerait la continuité du projet en cas de changement de personnel?

Suggestion/interrogation : Pourrait-on impliquer des acteurs locaux dans le suivi des projets de centre (parents, instituteur-trice...)

Le stage garant

Constat 1 : Le nombre d'ADL potentiellement labellisable est beaucoup plus important que pour les centres d'accueil de classes de découvertes. Ce constat remet en cause le fonctionnement ainsi que le contenu du stage garant.

Suggestion/interrogation : Faut-il imaginer deux stages garant (un pour les centres de vacances l'autre pour les ADL) au contenu différent ou un seul qui s'adapterait aux deux types d'accueil ? *"Les ADL étant parfois amenés à faire des animations dans des centres de vacances et à proposer des activités se rapprochant de celles des centres de vacances (mini-camps...) il serait, à mon avis, plus pertinent et même enrichissant de mettre en place des stages garant qui s'adapteraient au deux structures."* (témoignage recueilli lors de la visite d'une fédération départementale).

Suggestion/interrogation : Serait-il préférable de proposer au(x) responsable(s) des ADL de chaque fédération d'être garants pour plusieurs centres d'accueil ?

Constat 2 : Jusqu'à présent, les stages garants sont gérés à l'échelle nationale. Or, certaines fédérations sont spécialisées dans la formation BAFA autour du développement durable (FD du Lot par exemple).

Suggestion/interrogation : Le centre confédéral pourrait-il déléguer le stage garant aux fédérations départementales ? Si oui, les fédérations pourraient éventuellement organiser des stages garants à l'échelle régionale.

Le suivi de la fédération

Hypothèse : Il semblerait que la démarche CED pour les ADL nécessiterait une plus forte implication des fédérations départementales auprès de leurs centres de loisirs (appropriation du stage garant, mise à disposition d'outils pédagogiques...)

III. 3. 5. c. Les critères initiaux de labellisation

Les types de contrats (Délégation de service public (DSP), conventions...)

Suggestion : En partant du principe que les ADL qui souhaitent s'engager dans la démarche CED seront ceux qui ont une situation stable et en prenant en compte le fait que la durée du contrat n'est pas nécessairement liée à la stabilité du centre, il ne semble pas nécessaire d'imposer un type de contrat plutôt qu'un autre pour être labellisé CED.

Le type d'accueil (permanent, saisonnier, ALAE, ALSH...)

Suggestion : Pour assurer une bonne continuité dans le projet CED il semble préférable de ne labelliser que les centres d'accueil permanents (période d'ouverture d'au moins douze semaines par an).

Réflexion personnelle : Suite à ma visite d'un ALAE à Toulouse, je pense que le fonctionnement de ce type de centre diffère trop de celui des ALSH pour qu'un seul cahier des charges puisse s'adapter aux caractéristiques de ces deux types d'accueil. En effet :

Les ALAE ont été imposés aux enseignants. Ceux-ci ne voient pas forcément d'un bon œil cette collaboration car ils craignent que l'équipe d'animation empiète sur leurs secteurs d'activités et particulièrement la pédagogie. Un délicat travail de communication est entrepris entre les ALAE et les enseignants de manière à instaurer un climat de confiance réciproque. Le label CED tel qu'il existe ne prendrait pas assez en compte la structure scolaire et pourrait, selon moi, nuire au partenariat fragile qui est en train de s'instaurer entre enseignants et animateurs. Pour que la démarche CED s'adapte aux ALAE, il faudrait réfléchir à un cahier des charges bien spécifique aux caractéristiques de ce type d'accueil.

Les ALAE ont des horaires de travail particuliers par exemple, de 8h à 9h, de 12h à 14h et de 16h30 à 18h30. Ils ne travaillent ni pendant les vacances ni le week-end. De plus l'équipe d'animation, composée en grande majorité d'étudiants, est en perpétuel changement. Ce fonctionnement rend difficile l'élaboration de projets sur le long terme.

Le contrat des employés (CDI, CDD...)

Suggestion : Pour assurer un minimum de continuité dans les projets, il semble préférable que les ADL labellisés possèdent un ou plusieurs employés permanents dont l'un d'entre eux serait garant de la démarche CED.

III. 4. Phase 2 : Les enquêtes par questionnaires

III. 4. 1. Présentation

Lors de ma première semaine de stage, j'ai été chargé de créer deux questionnaires pour recueillir des informations précises concernant les attentes des fédérations départementales (questionnaire n°1, reporté en annexe 5) ainsi que des directeurs et/ou animateurs de centres de loisirs (questionnaire n°2, reporté en annexe 6). Ces enquêtes devaient également donner un aperçu de ce qui était entrepris en termes d'éducation à la citoyenneté, à l'environnement et au développement durable dans les centres d'accueil de loisirs. Avant d'être envoyés, les questionnaires ont été modifiés et validés par le groupe de travail lors de la première réunion de comité de pilotage.

Les questionnaires ont été générés par le biais de « Google Doc ». Ce programme permet d'accéder au questionnaire par l'intermédiaire d'un lien informatique. La personne soumise au questionnaire n'a qu'à cliquer sur le lien et répondre au questionnaire directement sur son ordinateur. Une fois le questionnaire rempli, il suffit de cliquer sur le bouton « envoyer » pour que les réponses soient directement transférées sur une base de données qui trie automatiquement les réponses.

III. 4. 2. Choix des échantillons à interroger

Concernant le questionnaire n°1, l'objectif était d'interroger uniquement les fédérations qui avaient développé un secteur accueil de loisirs. 13 responsables de centres de loisirs de différentes fédérations départementales participant au groupe de travail loisirs de proximité de la Ligue de l'enseignement ont ainsi été enquêtés.

Concernant le questionnaire n°2, a été passé par l'intermédiaire des membres des fédérations départementales interrogés pour qu'ils les diffusent aux centres de loisirs de leurs fédérations.

Objectif du questionnaire n°1

Recueillir les réponses d'au moins 10 des 13 personnes interrogées. Objectif atteint car les 13 personnes interrogées ont répondu à l'enquête.

Objectif du questionnaire n°2

Ne sachant pas combien d'accueil de loisirs seraient soumis au questionnaire, nous nous sommes fixé l'objectif de recueillir les réponses d'au moins 20 centres de loisirs. Objectif non atteint car seulement 9 centres ont répondu au questionnaire.

Les raisons d'un tel échec

Une première explication peut venir du fait que le questionnaire a été proposé aux centres de loisirs entre le 5 avril et le 10 mai. Bien que suffisamment longue cette période tombait pendant les

vacances de Pâques et de nombreux centres de loisirs étaient débordés. De plus, étant donné qu'il y avait un intermédiaire entre le centre confédéral de la Ligue de l'enseignement et le centre de loisirs, nous n'avons pas pu gérer les relances auprès de ces derniers comme nous l'entendions.

Résultats

Les résultats de cette phase d'enquête des fédérations départementales sont présentés dans un tableau de synthèse

Nombre de participants : 13

Questions	Réponses
Connaissez-vous le label CED ?	77 % de réponses affirmatives
Selon vous, quelles sont les retombées positives du label CED sur les centres d'accueil déjà labellisés ?	<ul style="list-style-type: none"> • Fédérer une équipe autour d'un projet commun • Valoriser les efforts entrepris pour l'EEDD • Se démarquer par rapport à la concurrence
Selon vous, est ce que la démarche CED pourrait s'adapter aux centres de loisirs ? Pourquoi ?	92 % de réponses affirmatives car de nombreux centres de loisirs intègrent d'ores et déjà des valeurs de citoyenneté, et de respect de l'environnement dans leur projet pédagogique
Selon vous, quelles seraient les contraintes liées à la mise en place de ce label pour les ADL ?	<ul style="list-style-type: none"> • Le « turn over » des équipes d'animations ne permet pas toujours de mener des projets sur le long terme. • Difficulté d'intervenir sur la gestion du bâtiment et des repas. • L'évaluation des projets d'animation mis en place par le label CED classes de découvertes n'est pas adaptée au fonctionnement des centres de loisirs.
Avez-vous des remarques, suggestions, conseils... concernant la labellisation CED des ADL ?	<ul style="list-style-type: none"> • Il serait pertinent de profiter du projet de labellisation des centres de loisirs pour créer un réseau national dans ce secteur. • Il faudrait que le label CED pour centre de loisirs incite les centres à créer des partenariats avec les autres acteurs éducatifs de son territoire • Il faudrait désigner un garant CED au sein des fédérations départementales dont les centres sont engagés dans la démarche CED de manière à ce qu'il y ait toujours une personne qui soit porteuse du projet en cas de « turn over » de l'équipe d'animation.

Remarque : En plus de confirmer la plupart des points qui sont ressortis de la phase d'immersion, l'analyse de ce questionnaire nous a permis d'envisager de nouvelles modifications (Implication dans la vie locale, création d'une cohérence entre les acteurs d'EEDD du territoire...).

Analyse du questionnaire destiné aux centres de loisirs

Le peu de participation à ce questionnaire fait que les résultats ne sont sans doute pas représentatifs de l'ensemble des centres de loisirs en France. Néanmoins, il est possible d'en retenir quelques éléments.

En analysant les réponses, on constate que tous les centres de loisirs ayant répondu se sont déjà investis dans des démarches ayant une dimension citoyenne, environnementale et/ou de développement durable. Les exemples le plus souvent cités sont :

- Création d'un conseil municipal d'enfant
- Mise en place d'un jardin pédagogique
- Sensibilisation des enfants mais également de l'équipe d'animation et du personnel technique aux enjeux environnementaux.

100% des participants sont intéressés par l'obtention du label CED et l'analyse des réponses précédentes permet de constater qu'ils ont déjà mis en place de nombreuses actions en accord avec les valeurs du CED. Cependant, certains craignent de ne pas obtenir le soutien de la collectivité ce qui compromettrait leur possibilité de mettre en place des projets concernant la gestion des bâtiments et des repas.

L'analyse de ce questionnaire nous incite à penser que les centres de loisirs déjà investis dans des démarches citoyennes, environnementales, ou de développement durable ont montré plus d'intérêts pour répondre au questionnaire. Il faut donc prendre en compte cette hypothèse pour relativiser l'analyse des résultats. Si le questionnaire était à refaire, il faudrait essayer d'intéresser tous les profils de centres de loisirs. La quatrième partie de ce rapport y fera référence.

III. 5. Phase 3 : préparation et validation des préconisations

III. 5. 1. Mise en évidence des éléments à modifier et élaboration de préconisations

Présentation

Les connaissances que j'avais pu m'appropriier lors des deux étapes précédentes, me permettent à présent de mettre en évidence plusieurs éléments du cahier des charges et de l'ingénierie relative à la démarche CED qui n'étaient pas adaptés au fonctionnement d'un accueil de loisirs. Une fois ces éléments mis en évidence, j'ai commencé à réfléchir sur les préconisations que je pouvais mettre en place pour que la démarche CED évolue de manière à s'adapter au mieux aux caractéristiques des accueils de loisirs.

Objectif

Le premier objectif est de générer une liste précise de tous les éléments de la démarche CED à modifier dans l'optique de l'adapter aux accueils de loisirs. Le second consiste à rédiger des préconisations d'évolutions ou de modifications de la démarche CED afin qu'elle s'adapte au mieux aux caractéristiques des accueils de loisirs.

III. 5. 2. Recherche de données supplémentaires

Présentation

Certains éléments à modifier dépassaient mes domaines de compétences. Il a donc fallu effectuer de nouvelles recherches afin de rédiger des préconisations d'évolutions ou de modifications pertinentes de la démarche CED en ce qui concerne :

- L'évaluation des pratiques pédagogiques
- Le contenu du stage de formation du porteur de projet CED

Objectif

Recueillir des informations afin d'approfondir mes connaissances dans l'optique de rédiger des préconisations pertinentes concernant tous les éléments à modifier ou à faire évoluer pour que la démarche CED s'adapte au fonctionnement des centres de loisirs.

Démarche

J'ai organisé mes recherches de la manière suivante :

- Contact de personnes ressources spécialisés dans les secteurs que je devais approfondir
- Entretien téléphonique avec une personne qui a participé au groupe de travail « Evaluation des pratiques pédagogiques des centres CED ». C'est à l'issue de ce groupe de travail qu'a été créé l'outil d'évaluation des pratiques pédagogiques utilisé dans le cahier des charges CED classes de découvertes.
- Entretiens par courriel avec Mme Knohl, ancienne directrice d'accueils de loisirs pendant lequel nous avons discuté des méthodes d'évaluation de pratiques pédagogiques en accueil de loisirs.
- Entretien téléphonique avec M. Turgis qui a participé à la rédaction d'une charte sur les centres de loisirs initié par la DDJS.
- Entretien téléphonique avec Mme Castagnet responsable de formation BAFA et BAFD spécialité développement durable.
- Recueil d'informations concernant le fonctionnement d'autres labels similaire à la démarche CED
- Entretiens téléphoniques avec les membres du réseau « Goutte d'eau » (label accueil de loisirs

DDJS)

- Entretiens téléphonique avec les coordinateurs du label « Ecocentre » des Francas de l'Ariège et de la Loire Atlantique.

- Lecture de documents

- Lecture du cahier des charges des labels destinés aux centres de loisirs (« Goutte d'eau » et « Ecocentre »)

- Lecture du document d'évaluation

III. 5. 3. Deuxième comité de pilotage

Le mardi 18 mai, le groupe de travail CED s'est réuni à nouveau avec pour objectif de prendre connaissance de l'avancée des travaux et de valider ou modifier les préconisations que j'avais élaboré. J'ai donc présenté, grâce à un support Power Point, l'avancée de mes travaux, mais également les éléments de la démarche CED que j'avais estimé inadapté aux caractéristiques des accueils de loisirs.

III. 5. 4. Troisième comité de pilotage

Le mardi 15 juin, le groupe de travail CED s'est encore réuni par l'intermédiaire d'une réunion téléphonique afin de valider définitivement les préconisations d'évolutions ou de modifications de la démarche CED qui avaient été proposées lors de la seconde réunion de comité de pilotage.

III. 5. 5. Résultats

Au terme de cette phase de travail, j'ai élaboré un tableau récapitulatif des préconisations finales :

Tableau récapitulatif des modifications et préconisations à apporter au cahier des charges CED

	Modifications	Préconisations/perspectives
Partie 1 : carte d'identité du centre	<ul style="list-style-type: none">• Ajouter des questions concernant le rôle que jouent les familles au sein de l'ADL.• Ajouter des questions concernant l'implication territoriale de l'ADL.	<ul style="list-style-type: none">• Retravailler le contenu du tableau de recensement (s'inspirer du tableau de recensement de la CAF).• Possibilité de demander à la collectivité de contribuer à la rédaction de la partie concernant l'implication territoriale de l'ADL.
Partie 2 : gestion environnementale du centre	<ul style="list-style-type: none">• Les gérants de la structure ainsi que les éventuels partenaires doivent s'engager à s'impliquer dans la démarche en signant et en participant à la rédaction du cahier des charges.	
Partie 3 : objectifs et stratégies du projet	<ul style="list-style-type: none">• Ajouter des questions faisant part de la méthodologie utilisée pour sensibiliser tous les acteurs de l'ADL à la démarche CED.	<ul style="list-style-type: none">• Valoriser le fait que la démarche CED répond à une bonne partie des exigences de la réglementation des ACM.
Partie 4 : les mises en œuvres	<ul style="list-style-type: none">• Pas de changement particulier.	
Partie 5 : démarches pédagogiques et évaluation	<ul style="list-style-type: none">• Mettre en place une évaluation globale concernant le projet éducatif et pédagogique et joindre le cahier des charges.• Mettre en place une évaluation plus ciblée concernant les activités mises en place durant une semaine de vacance et/ou la journée du mercredi et/ou une activité ponctuelle).	<ul style="list-style-type: none">• Possibilité de faire participer les familles et les autres acteurs de l'ADL à l'évaluation.
Partie 6 : accompagnement	<ul style="list-style-type: none">• Ajouter une partie concernant l'implication et le rôle de la collectivité et des éventuels partenaires dans l'accompagnement de la démarche CED.	<ul style="list-style-type: none">• Travailler sur le contenu des nouvelles parties à faire remplir par la collectivité, et les éventuels partenaires.

Tableau récapitulatif des modifications et préconisations à apporter à l'ingénierie relative à la démarche CED

	Modifications	Préconisations/perspectives
Organisation de l'accompagnement de la démarche CED	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser les commissions de labellisation et d'évaluation à l'échelle régionale ou interdépartementale. • Organiser le stage garant à l'échelle régionale. • Associer les acteurs locaux à la démarche CED. 	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir, au sein des fédérations départementales, une charge de travail supplémentaire pour coordonner les centres départementaux labellisés. • Un référent par région pourrait relayer les informations entre le national et le local. • Possibilité de bénéficier de subventions pour compenser une partie des dépenses engendrées par l'accompagnement de la démarche.
Organisation du contenu du stage garant	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un stage garant spécifique aux ADL. • Ne pourront participer au stage garant que les référents dont la fédération départementale et la collectivité sont prêts à s'engager dans la démarche CED. • Accorder moins de temps à la gestion environnementale du centre tout en privilégiant les aspects d'éducation à l'environnement et à la citoyenneté. 	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un formulaire à faire signer par la fédération et la collectivité du centre qui voudrait s'engager dans la démarche CED. Ce formulaire attesterait de l'engagement de ces deux entités à s'investir dans la démarche CED. • Proposer une remise à niveau avant et/ou pendant le stage garant concernant l'EEDD.

IV. Analyse de la méthodologie et préconisations

IV. 1. Retour sur la méthodologie

Cette partie fait part de mon analyse personnelle en ce qui concerne la méthodologie utilisée pour mener ce projet. J'aborderai les éléments qui, selon moi, sont les plus pertinents à analyser.

IV. 1. 1. Le groupe de travail CED

Au vu de la complexité et de l'enjeu du projet qui m'était confié, il était important que je sois guidé par des professionnels du secteur accueil de loisirs. L'organisation des réunions de ce groupe de travail était basé sur des valeurs de démocratie participative ce qui a permis à chacun de s'exprimer librement et d'être pris en compte. Le fait que le groupe de travail ne se compose que de 8 personnes, l'a rendu très opérationnel car cela nous permettait de prendre des décisions rapidement et de manière efficace. Le fait que la plupart des secteurs d'activités de centres de loisirs soient représentés dans ce groupe nous a permis traiter les problématiques abordées avec une vision la plus globale possible.

Tous ces éléments me font penser que les réunions du groupe de travail CED ont été bien organisées. Elles ont été, selon moi, l'un des principaux éléments pour la mise en place de ce projet.

IV. 1. 2. Le document collaboratif

J'ai créé ce document durant la phase d'immersion de manière à répertorier et organiser toutes les informations qui me semblaient importantes à prendre en compte pour la mise en place du projet. J'ai mis ce document sur l'espace collaboratif afin que les membres du groupe de travail CED puissent le consulter et ajouter des compléments d'informations, commentaires, conseils... Le taux de consultation a été satisfaisant étant donné que chaque membre du groupe de travail l'a consulté au

moins une fois. En revanche, aucun d'eux n'a participé à son élaboration. Nous avons donc abordé ce problème lors de la seconde réunion de comité de pilotage CED. Il en est ressorti que la méthode de diffusion de ce document était pertinente mais que la charge de travail à laquelle étaient soumis les membres du groupe de travail ne leur avait pas permis de faire des retours au sujet de ce document. Si c'était à refaire, je joindrais au document collaboratif un petit questionnaire qui permettrait aux membres du groupe de travail de faire un retour rapide sur ce document collaboratif. Néanmoins, même si l'aspect collaboratif n'a été que partiellement exploité, ce document m'a été très utile en me permettant de recenser les informations importantes au fur et à mesure de l'avancée du projet.

IV. 1. 3. La visite des centres labellisés CED d'accueil de classes de découvertes et des centres de loisirs

Ces visites organisées par les membres du groupe de travail CED m'ont permis d'avoir une vision plus précise du fonctionnement et des caractéristiques des différents profils des accueils de loisirs en France. Afin de recueillir un maximum d'informations pertinentes, j'ai préparé un questionnaire en me basant sur celui utilisé pour mes enquêtes téléphoniques tout en prenant soin d'adapter mes questions en fonction du profil de centre que je visitai et de la fonction des personnes que j'interrogeais. J'ai également ajouté des questions concernant les problématiques qui avaient été abordées lors de la première réunion de comité de pilotage afin de prendre en compte les suggestions des personnes interrogées à ce sujet. Cette étape du projet c'est bien déroulée. Si c'était à refaire, je réutiliserais la même méthode de travail.

IV. 1. 4. Les enquêtes par questionnaires

Si le questionnaire destiné aux fédérations départementales a largement atteint ses objectifs, celui destiné aux centres de loisirs a été peu significatif. Dès lors, il semble intéressant d'analyser les raisons de ces écarts. Le questionnaire destiné aux fédérations départementales a atteint les objectifs, selon moi, car :

- J'ai pu m'entretenir par téléphone avec les personnes interrogées afin de leurs expliquer notre démarche.
- J'ai pu les relancer facilement lorsque j'ai constaté que je n'obtenais pas de retour.

En revanche, le questionnaire destiné aux centres de loisirs n'a pas atteint les objectifs car :

- Le trop grand nombre de centres interrogés rendait impossible les relances individuelles faute de temps. Les relances se sont donc fait par l'intermédiaire des fédérations départementales.
- Le questionnaire a été envoyé durant les vacances de Pâques, les centres de loisirs avaient donc très peu de temps pour se consacrer au questionnaire.

Si c'était à refaire, je réduirais le nombre de centres à interroger (30 maximum) et, dans le but

qu'ils se sentent concernés par le projet, je les contacterais par téléphone afin de leur expliquer précisément le but de notre démarche.

IV. 2. Les préconisations pour poursuivre l'expérimentation

L'objectif de ce stage était d'initier la réflexion autour de l'évolution de la démarche CED pour que celle-ci s'adapte de manière pertinente au fonctionnement des accueils de loisirs. Une liste de préconisations a été dressée de manière à faire évoluer tous les éléments de la démarche CED qui nous paraissaient inadaptés. Afin de s'assurer de la pertinence de ces préconisations, je pense que cette phase de réflexion devrait être suivie d'une phase d'expérimentation. Dans cette partie, je vous vais vous faire part de la manière dont j'envisage l'expérimentation des préconisations qui ont été mises en place.

Dans un premier temps, je pense qu'il serait intéressant de sélectionner quelques centres de loisirs (environs une dizaine) qui souhaiteraient s'engager dans la démarche CED. Mes visites m'ont d'ores et déjà permis de dresser une liste de quelques accueils de loisirs qui seraient intéressés pour participer à cette expérimentation. Il faudrait la compléter en tenant compte des critères suivants :

- Motivation de l'équipe d'animation, du propriétaire de la structure, de la fédération départementale à s'engager dans l'expérimentation.
- Sélectionner les accueils de loisirs de manière à avoir un échantillon représentatif de la diversité de fonctionnement de ces structures (milieu rural ou urbain, associés à l'école ou indépendants...)

Ensuite, il faudrait organiser un stage de formation des porteurs de projet CED en intégrant les préconisations qui ont été effectuées à ce sujet. Je conseillerais également de prendre en compte les éléments suivants :

- Il serait pertinent d'organiser ce stage expérimental dans un des deux centres CED qui ont développé un secteur accueil de loisirs.
- Après enquête, il semblerait que la date idéale pour ce type de stage serait une des deux premières semaines de décembre. C'est à cette période que l'activité est la moins importante dans les centres de loisirs.
- Il faudrait encourager les responsables accueils de loisirs des fédérations dont les centres souhaitent s'engager dans la démarche d'expérimentation CED à participer au premier stage de formation du porteur de projet. Cela leur permettrait de bien comprendre la démarche CED et de pouvoir suivre le mieux possible les centres de loisirs de leur département engagé dans la démarche CED.
- Il faudrait insister tout particulièrement sur l'évaluation de cette semaine de manière à faire le bilan des éléments à améliorer.

Puis, après avoir écrit une nouvelle version du cahier des charges en tenant compte les préconisations qui ont été effectuées, les centres de loisirs rédigeraient leurs projets en vue d'une éventuelle labellisation. Voici la liste des préconisations liées à cette phase :

- Les projets pourraient être évalués par le groupe de travail CED.
- Les centres d'accueil de classe de découvertes pourraient parrainer les centres de loisirs de manière à les aider dans la rédaction de leur projet.

Mise en réseau des acteurs

De plus, lors de mes recherches concernant les autres démarches de labellisation de centre de loisirs, j'ai contacté les coordinateurs, mais également des structures labellisées. Lorsque je leur ai demandé s'ils étaient intéressés pour mettre en commun nos outils et nos pratiques, ils ont fait part de beaucoup d'intérêt à ce sujet. J'ai même été invité à participer à l'une des réunions mensuelles du réseau de labellisation «Goutte d'eau » afin de présenter le label CED. Je pense qu'il serait très pertinent d'initier un réseau de professionnels travaillant sur la labellisation des centres de loisirs afin de nous enrichir mutuellement de ce que font les autres acteurs de l'EEDD dans ce domaine.

IV. 3. Les enseignements que j'ai tirés de ce stage

Le fait d'avoir été au cœur de la réalisation de ce projet m'a permis de travailler sur de nombreux domaines de coordination de projet d'éducation à l'environnement et au développement durable par exemple, en participant aux réunions de comité de pilotage. Cette opportunité m'a permis de bien comprendre l'importance qu'ont ces moments de partage et de réflexion collective dans la construction d'un projet.

J'ai également eu la possibilité d'intervenir lors de ces réunions me permettant de me sentir de plus en plus à l'aise dans cette atmosphère qui, je l'avoue, m'angoissait légèrement. J'ai également pu, grâce à la réflexion d'évolution du cahier des charges, étudier des sujets inhérents à la mise en place de projet d'EEDD comme l'évaluation des pratiques pédagogiques mais également, le contenu de formation de formateur.

Malheureusement, le manque de temps ne m'a pas permis d'approfondir autant que je l'aurais souhaité ces sujets très intéressants. L'étude de la labellisation CED m'a permis d'approfondir mes connaissances concernant les structures d'accueil collectif de mineur ainsi que leurs pratiques d'éducation à l'environnement, à la citoyenneté et au développement durable.

V. Conclusion

La Ligue de l'enseignement tâche, en invitant l'ensemble de ses secteurs d'activités à s'engager dans des démarches de développement durable, d'ancrer l'EEDD dans son projet éducatif. C'est à l'issue de cette dynamique qu'est né le projet d'adapter le label CED aux spécificités des centres de loisirs.

L'étude qui a été menée dans ce but a abouti à une liste de préconisations qui permettraient, tout en respectant les valeurs d'éducation à la citoyenneté, à l'environnement et au développement durable, d'adapter de manière pertinente le label CED aux centres de loisirs.

De plus, la mise en place d'un label respectant les valeurs CED destiné aux centres de loisirs serait un atout considérable pour la Ligue de l'enseignement. En effet, les centres de loisirs représentent une ressource financière non négligeable. De ce fait, ils sont soumis à une rude concurrence opposant le secteur associatif au secteur privé qui voit là une bonne opportunité d'augmenter ses bénéfices. Le fait que la Ligue de l'enseignement trouve, par l'intermédiaire de la démarche CED, une identité commune aux pratiques pédagogiques de ces centres de loisirs lui permettrait de se démarquer de la concurrence.

Cependant, à l'heure où la rigueur est de mise, le secteur associatif est l'un des premiers touchés par les mesures restrictives de l'état. La Ligue de l'enseignement aura-t-elle les moyens de mettre en place le label CED pour les centres de loisirs ?

Bibliographie

Sites internet

1. “Bulletin Officiel de l'Education Nationale - hors série N°7 du 23 septembre 1999 - sorties scolaires,” *Organisation des sorties scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques*, <http://www.education.gouv.fr/bo/1999/hs7/sorties.htm>.
2. Patrick GERARD, directeur de l'enseignement scolaire, *Bulletin officiel n° 2 du 13 janvier 2005*, <http://www.education.gouv.fr/bo/2005/2/MENE0402921C.htm>.
3. “Classes de découvertes, qui fait quoi comment ? <http://www.partir-en-classe.org/classestran/quiquoicomment.php>.
4. Wikipédia, “Label de qualité,” http://fr.wikipedia.org/wiki/Label_de_qualit%C3%A9.
5. “Projet pédagogique - Wikipédia,” http://fr.wikipedia.org/wiki/Projet_p%C3%A9dagogique.
6. DDJS Maine et Loire, “vers un accueil de loisirs éco-citoyen,” Novembre 6, 2008, http://www.ddjs-maine-et-loire.jeunesse-sports.gouv.fr/dossiers/dossiers.php?id_dossier=258.
7. Les Francas, “Carnet d'auto évaluation du label Ecocentre,” sans date, [.](http://francas09.over-blog.fr/ext/http://fr.calameo.com/read/000044166641ab808f7d0.)
8. CLIP de Moraypré, “Le label CED,” 2004, <http://www.ardennesmaisonsnature.com/ced.html>.
9. Les Francas, “fiche d'inscription au label Ecocentre,” sans date, [.](http://francas09.over-blog.fr/ext/http://www.calameo.com/read/000044166e2f2f477f3be.)
10. Confédération nationale des foyers ruraux, “Guide accueil des loisirs éco-citoyens,” Janvier 2010, http://www.fnfr.org/guide_accueil_loisirs_eco-citoy_janvier_2010_4-actu_106.php.
11. “L’opération « label éco-citoyen » reconduite dans les CLAE - Toulouse Planète,” Septembre 2009, <http://www.toulouseplanete.org/?2009/09/24/361-loperation-label-eco-citoyen-reconduite-dans-les-clae>.
12. Les Francas, “Le label Ecocentre,” sans date, <http://www.francaspaysdelaloire.fr/-Le-label-Ecocentre->.
13. Isabelle Bley, “Perpignan - Un label "Eco-centre" créé pour les centres de loisirs - Perpignan,” *Midi Libre*, Avril 20, 2010, <http://www.midilibre.com/articles/2010/04/20/PERPIGNAN-Un-label-Eco-centre-cree-pour-les-centres-de-loisirs-1196760.php5>.

14. "Projet pédagogique - Wikipédia," sans date,
http://fr.wikipedia.org/wiki/Projet_p%C3%A9dagogique.
15. Confédération nationale des foyers ruraux, "Vers un label accueil de jeunesse "éco-citoyen"," Février 10, 2010,
http://www.fnfr.org/vers_un_label_accueil_de_jeunesse_eco-citoyen_9-action_104.php.

Ouvrages

16. Hélène Mathieu, "Projets éducatif et pédagogique en centres de vacances et centres de loisirs sans hébergement," Mai 3, 2002.
17. Association Jeunesse au Plein Air, "Agir pour le développement durable en centre de vacances et de loisirs," Mai 28, 2003.
18. Association Jeunesse au Plein Air les, les CEMEA, les EEDF, la FNLL, la Ligue de l'enseignement, le Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative, "Développer l'éducation à l'environnement dans le respect de la réglementation en vigueur," Avril 2004.
19. Carine Villemagne, "Le milieu de vie comme point d'ancrage pour l'éducation relative à l'environnement : réalité ou chimère," dans *Education relative à l'environnement volume 5, Culture et territoire : ancrage pour une éducation relative à l'environnement* (ERE-UQAM, 2004).
20. Henri Labbé, "Place du Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) dans une éducation relative aux territoires," dans *Education relative à l'environnement volume 5, Culture et territoire : ancrage pour une éducation relative à l'environnement* (ERE-UQAM, 2004).
21. Maryse Clary, "L'évaluation comme vecteur pour la formation en éducation relative à l'environnement," dans *Education relative à l'environnement, volume 2* (ERE-UQAM, 2000).
22. Géorgia Liarakou et Eugénie Flogaitis, "Quelle évaluation pour quelle éducation relative à l'environnement," dans *Education relative à l'environnement, volume 2* (ERE-UQAM, 2000).
23. Chauvin Jacques, *Les classes de découvertes ou l'école hors les murs de l'école* (L'Harmattan, 2003).
24. Espinasous Louis, *Pour une éducation buissonnière*, Hesse., 2010.
25. Cottereau Dominique, *Projets d'éducation à l'environnement, Guide pratique d'évaluation*, Scéren. (CRDP de Bretagne, 2004).
26. Chauvin Jacques, *Projet éducatif classes de découvertes voyages scolaires* (Ligue de l'enseignement septembre 2004).
27. Chauvin Jacques, *Projet éducatif loisirs vacances* (Ligue de l'enseignement septembre 2004).

Table des annexes

Annexe 1 : Arbre à problèmes

Annexe 2 : Arbre à objectifs

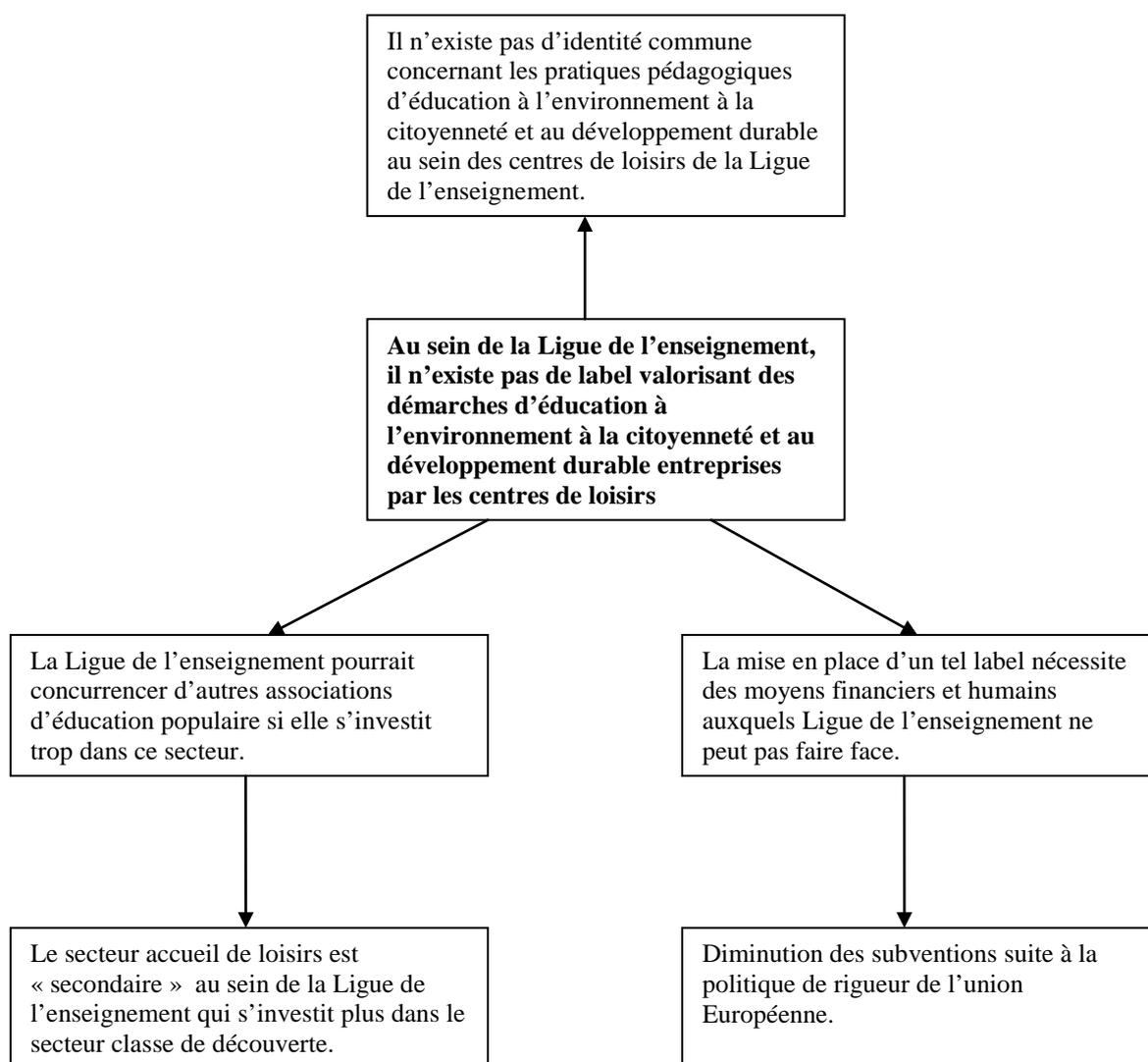
Annexe 3 : Rétro planning

Annexe 4 : Questionnaire destiné aux centres de loisirs

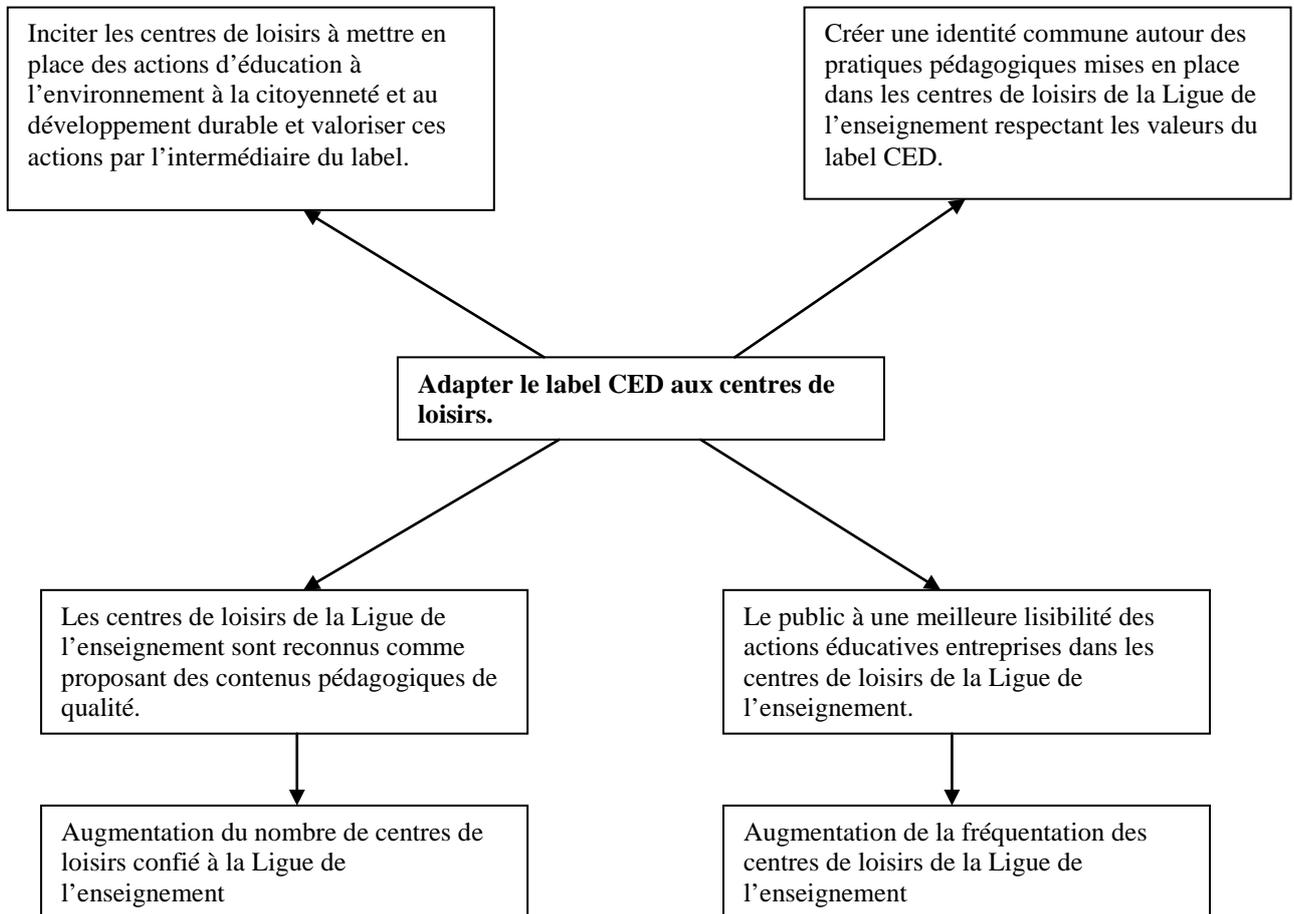
Annexe 5 : Questionnaire destiné aux fédérations départementales

Annexe 6 : Cahier des charges CED

Annexe 1 : Arbre à problèmes



Annexe 2 : Arbre à objectifs



Annexe 3 : Le rétro planning

mar. 2 mars	Toute la journée	Première réunion de comité de pilotage
mer. 3 mars	Toute la journée	Visite "relais pleine nature" centre CED
ven. 5 mars	Toute la journée	Visite de "La Berque" centre CED
mer. 31 mars	09:30 – 17:30	Participation à la commission d'évaluation CED
jeu. 1 avr.	»17:30 08:30 – 09:30	Participation à la commission d'évaluation CED Enquête téléphonique Jean-Jacques Fabre
ven. 2 avr.	10:00 – 11:00 11:00 – 12:00 15:00 – 16:00 16:00 – 17:00	Enquête téléphonique Karine Nevers Enquête téléphonique Rachel Joly Enquête téléphonique Corine Aguay Enquête téléphonique Valérie Castagnet
mar. 6 avr.	Toute la journée	Visite fédération de Haute Garonne
mer. 7 avr.	Toute la journée	Visite fédération de Haute Garonne
jeu. 8 avr.	Toute la journée	Visite fédération du Lot
ven. 9 avr.	09:30 – 10:30 14:30 – 15:30 15:30 – 16:30 16:30 – 17:30	Enquête téléphonique Thierry Benazeth Enquête téléphonique Isabelle Gahery Enquête téléphonique Vincent Guillememin Enquête téléphonique Jérôme Duffaut
mar. 13 avr.	10:30 – 11:30 14:00 – 15:00 15:00 – 16:00 16:30 – 17:30	Enquête téléphonique Mohammed Bensadallah Enquête téléphonique Hervé Bayol Enquête téléphonique Alain Zarow Enquête téléphonique Annie Clément
jeu. 15 avr.	Toute la journée	Visite fédération du Cantal
ven. 16 avr.	Toute la journée	Visite fédération du Cantal
lun. 19 avr.	Toute la journée	Relance auprès des fédérations pour récupérer les questionnaires ADL
ven. 23 avr.	Toute la journée	Visite fédération du Var
lun. 26 avr.	Toute la journée	Recherche d'informations sur les labels similaires au CED
mar. 27 avr.	Toute la journée 14:30 – 15:30	Recherche d'informations sur les labels similaires au CED RDV téléphonique avec Stéphane Carré coordinateur du label Ecocentre des Francas de Loire Atlantique
mer. 28 avr.	Toute la journée	Visite fédération Nièvres
jeu. 29 avr.	Toute la journée	Relance des fédérations pour le questionnaire ADL
ven. 30 avr.	Toute la journée	Relance des fédérations pour le questionnaire ADL
lun. 3 mai	Toute la journée	Recherches d'informations sur l'évaluation des pratiques d'EEDD et le contenu du stage garant
mar. 4 mai	Toute la journée 15:30 – 16:30	Recherches d'informations sur l'évaluation des pratiques d'EEDD et le contenu du stage garant RDV téléphonique avec Olivier Boldomero coordinateur du label Ecocentre des Francas de l'Ariège
mer. 5 mai	Toute la journée	Recherches d'informations sur l'évaluation des pratiques d'EEDD et le contenu du stage garant
jeu. 6 mai	Toute la journée	Recherches d'informations sur l'évaluation des pratiques d'EEDD et le contenu du stage garant
ven. 7 mai	Toute la journée 10:00 – 11:00	Recherches d'informations sur l'évaluation des pratiques d'EEDD et le contenu du stage garant RDV téléphonique avec Christine Coudurier coordinatrice du label Ecosphère de Bourgogne
lun. 10 mai	Toute la journée Toute la journée 14:00 – 15:00 15:00 – 16:00	Cloture définitive des questionnaires accueil de loisirs Préparation du comité de pilotage RDV téléphonique avec Robert Turgis spécialisé dans l'accueil de loisirs RDV téléphonique avec Celine Montero spécialisé dans l'évaluation des pratiques d'EEDD
mar. 11 mai	Toute la journée	Préparation du comité de pilotage
mer. 12 mai	Toute la journée	Préparation du comité de pilotage

lun. 17 mai	Toute la journée	Préparation du comité de pilotage
mar. 18 mai	Toute la journée	Deuxième réunion de comité de pilotage
mer. 19 mai	Toute la journée	Rédaction du compte rendu du copil
jeu. 27 mai	10:00 – 18:00	Réunion du groupe de travail "Loisirs de proximité"
lun. 31 mai	Toute la journée	Semaine de rédaction du rapport de stage à Florac
mar. 1 juin	Toute la journée	Semaine de rédaction du rapport de stage à Florac
mer. 2 juin	Toute la journée	Semaine de rédaction du rapport de stage à Florac
jeu. 3 juin	Toute la journée	Semaine de rédaction du rapport de stage à Florac
ven. 4 juin	Toute la journée	Semaine de rédaction du rapport de stage à Florac
lun. 7 juin	Toute la journée	Préparation de la troisième réunion de comité de pilotage
mar. 8 juin	Toute la journée	Préparation de la troisième réunion de comité de pilotage
mer. 9 juin	Toute la journée	Préparation de la troisième réunion de comité de pilotage
jeu. 10 juin	Toute la journée	Préparation de la troisième réunion de comité de pilotage
ven. 11 juin	Toute la journée	Préparation de la troisième réunion de comité de pilotage
mar. 15 juin	Toute la journée	Troisième réunion de comité de pilotage
lun. 21 juin	Toute la journée	Rendre le rapport de stage
jeu. 1 juil.	Toute la journée	Soutenance du rapport de stage

Annexe 4 : Questionnaire destiné aux centres de loisirs

Chers amis

Depuis 1992, la ligue de l'enseignement propose aux centres permanents (avec hébergement) gérés par les fédérations départementales de la ligue ou par des associations affiliées d'accéder au label Citoyenneté-Environnement-Développement durable (CED). Ce label, interne à la ligue, permet d'officialiser les démarches entreprises par les centres d'accueil en ce qui concerne :

- La citoyenneté : promouvoir des attitudes et des comportements collectifs et individuels citoyens.
- L'environnement : s'engager à mettre en œuvre un programme de gestion écologique et à l'utiliser comme support pédagogique dans ses activités.
- Le développement durable : être un acteur du développement de son territoire en privilégiant le maintien d'activités locales, sociales, économiques et culturelles.

Une quarantaine de centres permanents d'accueil avec hébergement gérés par la Ligue sont engagés dans cette labellisation.

Suite à des demandes d'acteurs de centre d'Accueil De Loisirs sans hébergement (ADL), une expérimentation concernant leur éventuelle labellisation CED sera mise en place courant 2010.

Un nouveau cahier des charges est à l'étude.

Afin de valider notre démarche, nous vous proposons de répondre au questionnaire ci-dessous.

L'analyse de ce questionnaire nous donnera des pistes que nous exploiterons pour réfléchir à la possibilité d'adapter le cahier des charges CED aux ADL. C'est pourquoi nous vous proposons de prendre quelques minutes pour remplir le questionnaire ci-joint.

Pour se faire, il vous suffit de remplir le questionnaire dans le corps de texte et de cliquer sur envoyer. Dans le cas où le questionnaire ne s'affiche pas, dirigez vous vers le lien ci-dessous

<http://spreadsheets.google.com/viewform?formkey=dEd4X24zZXpWQU1nRWpoM3VBemVrZnc6MA>

Merci d'avance pour votre contribution

Hélène Guinot Chargée de mission développement durable
François Benichou Stagiaire

Pour plus de renseignements, vous pouvez joindre François Benichou fbenichou@laligue.org

1. Cadre de présentation : Nom et adresse de la structure ?



2. Votre structure est-elle gérée par

- la fédération départementale ?
- une association affiliée ?

3. Etes vous

- un ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement) ?
- un ALAE (Accueil de loisirs associé à l'école) ?
- Autre :

4. Quel type d'accueil proposez-vous ?

- péri-scolaire
- extra-scolaire
- les deux

5. Quel est le nombre de journées/enfants au sein de votre structure ?

6. Quel est votre fonction au sein de la structure ?

7. Pourriez vous nous laisser vos coordonnées ? Nom, tél, mail

8. Connaissez-vous le label CED ?

- Oui
- Non

9. Existe-t-il, sur votre territoire, des démarches de développement durable ? exemple : charte, label, marque parc, agenda 21...

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

10. Si oui, pourriez-vous en décrire brièvement quelques-unes ?

A large, empty rectangular text box with a light gray border and a vertical scrollbar on the right side. It is intended for the user to describe their initiatives.

11. Etes vous investi dans ces démarches ?

- Oui
- Non

12. Si oui, quelle est votre implication ?

- Initiateur du projet
- Partenaire
- Autre :

13. Avez-vous déjà investi votre accueil de loisirs dans des démarches ayant une dimension citoyenne ? cf. 2ème paragraphe d'introduction

- Oui
- Non

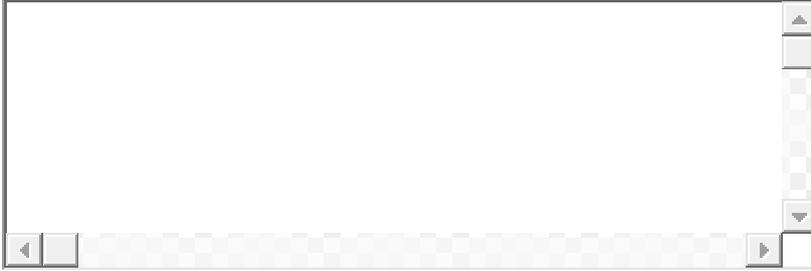
14. Si oui, pourriez-vous citer quelques actions-animations allant dans ce sens ?

A large, empty rectangular text box with a light gray border and a vertical scrollbar on the right side. It is intended for the user to cite specific actions or animations.

15. Avez-vous déjà investi votre accueil de loisirs dans des démarches ayant une dimension environnementale ? cf. 2ème paragraphe d'introduction

- Oui
- Non

16. Si oui, pourriez-vous citer quelques actions-animations allant dans ce sens ?



17. Avez-vous déjà investi votre accueil de loisirs dans des démarches ayant une dimension de développement durable ? cf. 2ème paragraphe d'introduction

- Oui
- Non

18. Si oui, pourriez-vous citer quelques actions-animations allant dans ce sens ?



19. Seriez-vous éventuellement intéressé par l'obtention d'un label "CED loisirs de proximité" si il existait ?

- Oui
- Non

20. A votre avis, quels seraient les points forts qui favoriseraient la labellisation de votre centre d'accueil de

loisirs ?



21. À votre avis, quelles seraient les freins et les contraintes liées à la mise en place de ce label ?



22. Auriez-vous des remarques, suggestions, concernant la mise en place de ce label pour les ADL ?

Annexe 5 : Questionnaire destiné aux fédérations départementales

**Questionnaire destiné aux ligues départementales (à transmettre au(x)
responsable(s) des centres d'accueil de loisirs de votre structure)**

Chers amis

Depuis 1992, la ligue de l'enseignement propose aux centres permanents (avec hébergement) gérés par les fédérations départementales de la ligue ou par des associations affiliées d'accéder au label Citoyenneté-Environnement-Développement durable (CED). Ce label, interne à la ligue, permet d'officialiser les démarches entreprises par les centres d'accueil en ce qui concerne :

- La citoyenneté : promouvoir des attitudes et des comportements collectifs et individuels citoyens.
- L'environnement : s'engager à mettre en œuvre un programme de gestion écologique et à l'utiliser comme support pédagogique dans ses activités.
- Le développement durable : être un acteur du développement de son territoire en privilégiant le maintien d'activités locales, sociales, économiques et culturelles.

Une quarantaine de centres permanents d'accueil avec hébergement gérés par la Ligue sont engagés dans cette labellisation.

Suite à des demandes d'acteurs de centre d'Accueil De Loisirs sans hébergement (ADL), une expérimentation concernant leur éventuelle labellisation CED sera mise en place courant 2010.

Un nouveau cahier des charges est à l'étude.

Afin de valider notre démarche, nous vous proposons de répondre au questionnaire ci-dessous.

L'analyse de ce questionnaire nous donnera des pistes que nous exploiterons pour réfléchir à la possibilité d'adapter le cahier des charges CED aux ADL. C'est pourquoi nous vous proposons de prendre quelques minutes pour remplir le questionnaire ci-joint.

Pour se faire, il vous suffit de remplir le questionnaire dans le corps de texte et de cliquer sur envoyer. Dans le cas où le questionnaire ne s'affiche pas, dirigez vous vers le lien ci-dessous

<https://spreadsheets.google.com/viewform?formkey=dGNfRS0tVXpBRnRLcnE4TS14anZVYXc6MA>

Merci d'avance pour votre contribution

Hélène Guinot Chargée de mission développement durable
François Benichou Stagiaire

Pour plus de renseignements, vous pouvez joindre François Benichou fbenichou@laligue.org

1. Fédération départementale de...

2. Afin de faciliter nos éventuels échanges à venir, pourriez vous-nous laisser les coordonnées du responsable des

accueils de loisirs ? Nom, tel, mail

A large empty rectangular text area with a light gray border and a vertical scrollbar on the right side, intended for entering contact details.

3. Pourriez-vous préciser combien d'ADL permanents sont gérés ou affiliés à la fédération de votre département ?

4. Pourriez-vous préciser combien d'ADL saisonniers sont gérés ou affiliés à la fédération de votre département ?

5. Connaissez-vous le label CED ?

- Oui
- Non
- Partiellement

6. Votre fédération gère-t-elle des centres d'accueil de classe découvertes déjà labellisés ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

7. Si oui, combien ?

- 1
- 2
- 3

8. Selon vous, quelles sont les retombées positives du label CED sur les centres d'accueil déjà labellisés ?

A large empty rectangular text area with a light gray border and a vertical scrollbar on the right side, intended for describing positive impacts.

9. Selon vous, est-ce que la démarche CED pourrait s'adapter aux ADL ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

10. Pour quelles raisons ?

An empty text input field with a light gray border and a checkered background. It has a vertical scrollbar on the right side and horizontal scrollbars at the bottom.

11. Selon vous, quels seraient les avantages à proposer le label CED aux ADL ?

An empty text input field with a light gray border and a checkered background. It has a vertical scrollbar on the right side and horizontal scrollbars at the bottom.

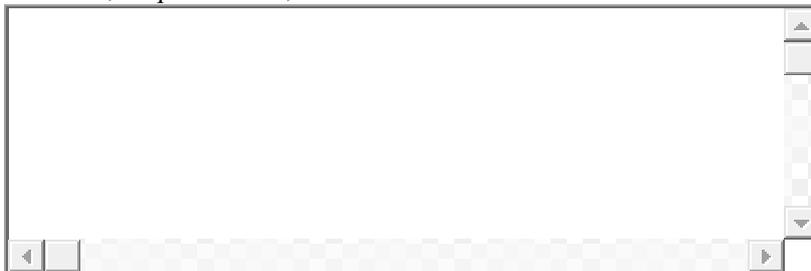
12. Selon vous, quelles seraient les contraintes liées à la mise en place de ce label pour les ADL ?

An empty text input field with a light gray border and a checkered background. It has a vertical scrollbar on the right side and horizontal scrollbars at the bottom.

13. Connaissez-vous des ADL qui pourraient d'ores et déjà appliquer la démarche CED ?

- Oui
- Non

14. Si oui, lesquels ? Nom, coordonnées

An empty text input field with a light gray border and a checkered background. It has a vertical scrollbar on the right side and horizontal scrollbars at the bottom.

15. Avez-vous des remarques, suggestions, conseils... concernant la labellisation CED des ADL ?



V. 1. Annexe 6 : Cahier des charges CED



Cahier des charges Evaluation triennale CED

VI. La démarche de labellisation

Celle-ci est plus ou moins longue suivant le projet et la situation de départ, mais il est raisonnable d'envisager une année.

Poser sa candidature :

- **Première étape : le stage garant**

Avant d'entrer dans la démarche CED, les responsables du centre, de la fédération départementale de la Ligue (et le cas échéant, de l'association affiliée qui gère le centre) s'interrogent sur l'intérêt du label, ce qu'il nécessite, ce qu'il entraîne...

Pour se donner les moyens de décider, le porteur de projet, c'est-à-dire le futur garant de la démarche CED dans le centre, va suivre une session de formation lors d'un regroupement d'une semaine.

À l'issue de celle-ci, le centre peut poser sa candidature et entre ainsi dans le « réseau CED ». Cela signifie qu'il reçoit les informations, documents au même titre que les centres labellisés, et participe aux événements, notamment les rencontres nationales.

Vous êtes candidat :

- **Deuxième étape : la rédaction du projet**

Le projet est élaboré collectivement par l'équipe du centre candidat et par l'association affiliée et/ou la fédération départementale, sous la coordination du futur garant. Pour l'aider dans ce travail, "un parrain" est désigné pour accompagner le porteur de projet. C'est un garant confirmé qui accueille le candidat 2 ou 3 jours sur son centre et le conseille dans sa réflexion et dans la mise en forme du dossier de candidature.

- **Troisième étape : journée d'étape**

Les garants participent à une journée intermédiaire sur Paris pour échanger sur leur projet. Es parties I à III doivent être rédigées et les grandes lignes de la partie IV sur les mises en œuvre tracées. Ce sont les axes des projets qui sont débattus lors de cette journée et éventuellement réajustés.

- **Quatrième étape : la commission nationale de labellisation**

Les dossiers des candidats sont étudiés par une commission indépendante composée des [partenaires du programme](#) (ministères de la Jeunesse et des Sports, de l'Éducation et de l'Agriculture), de garants de centres déjà labellisés, des chargés de mission « classes » et « environnement » et d'un responsable politique de la Ligue de l'enseignement.

Une visite préalable sur site, par un membre du comité national label, vient compléter la présentation orale du dossier lors de la réunion de la commission.

Vous êtes labellisé :

- **Cinquième étape : l'évaluation**

La commission nationale de labellisation accorde ou non le label au centre candidat pour 3 ans. En cas de refus, elle peut faire des préconisations afin de poursuivre la démarche de labellisation. En cas d'accord, elle examine annuellement l'avancée du projet et tous les 3 ans sur évaluation du label du centre et présentation d'un nouveau projet, elle décide de maintenir ou de retirer le label. Si le garant quitte le centre, ce dernier perd le label.

Note à l'intention des rédacteurs

Le dossier doit être rempli par le centre candidat, ou en renouvellement, et par sa fédération de la façon suivante :

Toutes les rubriques doivent être remplies. Les annexes sont des compléments au dossier mais ne remplacent pas une partie de celui-ci.

1^{re} partie : carte d'identité du centre ;

La fiche statistique doit être rigoureusement renseignée, si vous avez un doute, merci de consulter l'exemple en fin de dossier

3^e partie : les objectifs et les stratégies du projet ;

6^e partie : l'accompagnement de la fédération;

7^e partie : l'accompagnement de la mission.

Pour ces quatre parties, vous devez rédiger à l'intérieur des cadres prévus, sans dépasser la pagination.

2^e partie : gestion environnementale du centre.

Pour cette partie, rédigez sur les lignes en pointillés et en italique. Dans la mesure du possible, ne dépassez pas une page par thème (si vous dépassez, diminuez la taille des caractères).

4^e partie : les mises en œuvre.

Vous devez remplir ces deux pages pour chaque priorité : si vous en avez fixé 2 : les points 2 à 8 sont à rédiger 2 fois. Il n'y a pas de taille limite pour cette partie.

Vous pouvez allonger les cadres autant que de besoin.

5^e partie : les stratégies pédagogiques.

Joindre une grille de séjour.

Annexes :

Merci de lister les annexes sur cette page.

Outre la grille de stage, vous pouvez joindre d'autres documents. Nous vous invitons aussi à compléter le dossier Word, par un envoi courrier : dossier de présentation du centre et dossier pédagogique envoyés aux enseignants.

VI. 1. 1. a. SOMMAIRE

1^{re} partie : Carte d'identité des centres

1. Identification du centre et de la fédération
2. Identification des garants du projet CED
3. Publics accueillis annuellement
4. Autres informations sur le centre
5. L'équipe du centre
6. Infrastructures
7. Environnement du centre (principales caractéristiques)
8. Activités pratiquées
9. Outils pédagogiques
10. Partenariats
11. Relations internes avec la fédération départementale

2^e partie : Gestion environnementale du centre

1. La gestion de l'eau
2. Les énergies
3. La gestion des déchets
4. L'alimentation
5. La qualité environnementale du lieu
6. La sensibilisation

3^e partie : Les objectifs, les stratégies du projet du centre

1. Les objectifs
2. Le projet, les stratégies
3. Les motivations
4. La valorisation

4^e partie : Les mises en œuvre

1. Les priorités
2. Descriptif des actions
3. Les objectifs spécifiques de chaque action
4. Les méthodes
5. Les moyens financiers
6. Les moyens humains
7. Les partenaires
8. Les critères d'évaluation

5^e partie : Les démarches pédagogiques et leur évaluation

1. Mise en œuvre d'une action pédagogique
2. Grille de séjour
3. Évaluation

6^e partie : L'accompagnement de la fédération

1. Le projet fédéral
2. Les attentes et les besoins
3. Les propositions concrètes
4. Le projet du centre
5. La cohérence avec le projet fédéral
6. L'intégration dans les activités de la fédération
7. Les engagements de la fédération

7^e partie : L'accompagnement de la mission CED

1. Les attentes et les besoins
2. La participation à la vie du réseau CED
3. Évaluation des outils du centre de ressources

Annexe 1 : Exemple de tableau de fréquentation des centres

Annexe 2 : Petit guide pour rédiger la 4^{ème} partie

1^{re} partie : carte d'identité dU centre

Pour les centres en renouvellement de label, la présentation de cette partie est identique à celle remplie il y a 3 ans, sauf pour **la fiche statistique p. 6**. Merci d'apporter toute l'attention nécessaire à ce tableau. Si vous avez un doute, consultez l'exemple en fin de dossier.

Merci de mettre en évidence (caractères, fond grisé...) les évolutions intervenues lors des 3 dernières années, que ce soit en personnel, activités, partenaires...

1. Identification du centre et de la fédération

II. Nom :	Tél. :
Adresse :	Fax :
Fédération :	E-mail : _
Nom du référent CED à la fédération :	Site Internet :
Association affiliée :	Date d'obtention du label :

2. Identification des garants du projet CED

Nom du garant qui a élaboré le projet :	Stage de :
Nom du garant actuel (si différent) :	
Fonction du garant du centre :	
Y a-t-il d'autres membres de l'équipe qui ont suivi le stage ?	Année :
Nom du directeur (si différent) :	

3. Publics accueillis annuellement : période : du 1^{er} septembre 2008 au 31 août 2009

Ce qui nous intéresse de mutualiser au niveau du réseau c'est la dimension éducative, en particulier en matière d'éducation à l'environnement. Donc :

- le public pris en compte dans ce tableau est celui qui vient dans votre centre pour sa plus value pédagogique (classes, séjours éducatifs, adultes en formation...). Vous ne devez donc pas y reporter le public qui vient uniquement pour l'accueil (mariage, clubs sportifs, 3^{ème} âge...);
- on entend par journées, les journées avec contenu pédagogique (assuré par des animateurs du centre ou non). Donc, peu importe qu'il y ait nuitées, PC ou autres... il ne s'agit pas de mesurer la dimension économique;
- la dominante environnement (concerne la 2^{ème} partie du tableau) : c'est au moins 50 % du séjour, de la classe, de la journée... consacré (e) à l'environnement

I. 1.	Classes (nb / an)	Groupes (nb / an)	Personnes (nb dans la classe)	Journées (nb classes X nb pers.)
Ensemble publics (Cf. plus haut) :				
- Maternelles :	<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>
- Primaires :	<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>
- Collèges :	<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>
- Lycées :	<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>
- Groupes adultes :		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
- Séjours vacances / jeunes :		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
- Séjours vacances / familles :		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Totaux :	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Dont dominante environnement :				
- Maternelles :	<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>
- Primaires :	<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>
- Collèges :	<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>
- Lycées :	<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>
- Groupes adultes :		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
- Séjours éducatifs / jeunes :		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
- Séjours vacances / familles :		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Totaux :	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Analyse ou remarque sur l'évolution de la fréquentation du centre des 3 dernières années :

.....
.....
.....

4. Autres informations sur le centre

Capacité du centre (nombre de lits) :	Période d'ouverture :
Nombre de classes agréées :	Durée en nombre de jour :
Chiffre d'affaire annuel :	
Autres caractéristiques :	
Y-a-t'il eu des évolutions les 3 dernières années :	

5. L'équipe du centre

Décrire en quelques mots l'organisation de la gestion du personnel (organisation du travail, formation...) et les difficultés rencontrées :

Y-a-t'il eu des évolutions les 3 dernières années :

Quel est votre convention collective ?

Comment assurez-vous le logement du personnel saisonnier ?

--

Menez-vous des séances de sensibilisation ou d'information auprès des différents personnels sur le développement durable du point de vue de leurs tâches quotidiennes ?

Quelles ont été les actions mises en place les 3 dernières années :

6. Infrastructures

Description des différentes parties du centre (salle d'activité...).

Description des aménagements extérieurs.

Préciser la qualité des locaux : les éléments positifs et les éléments négatifs.

Merci de joindre un plan.

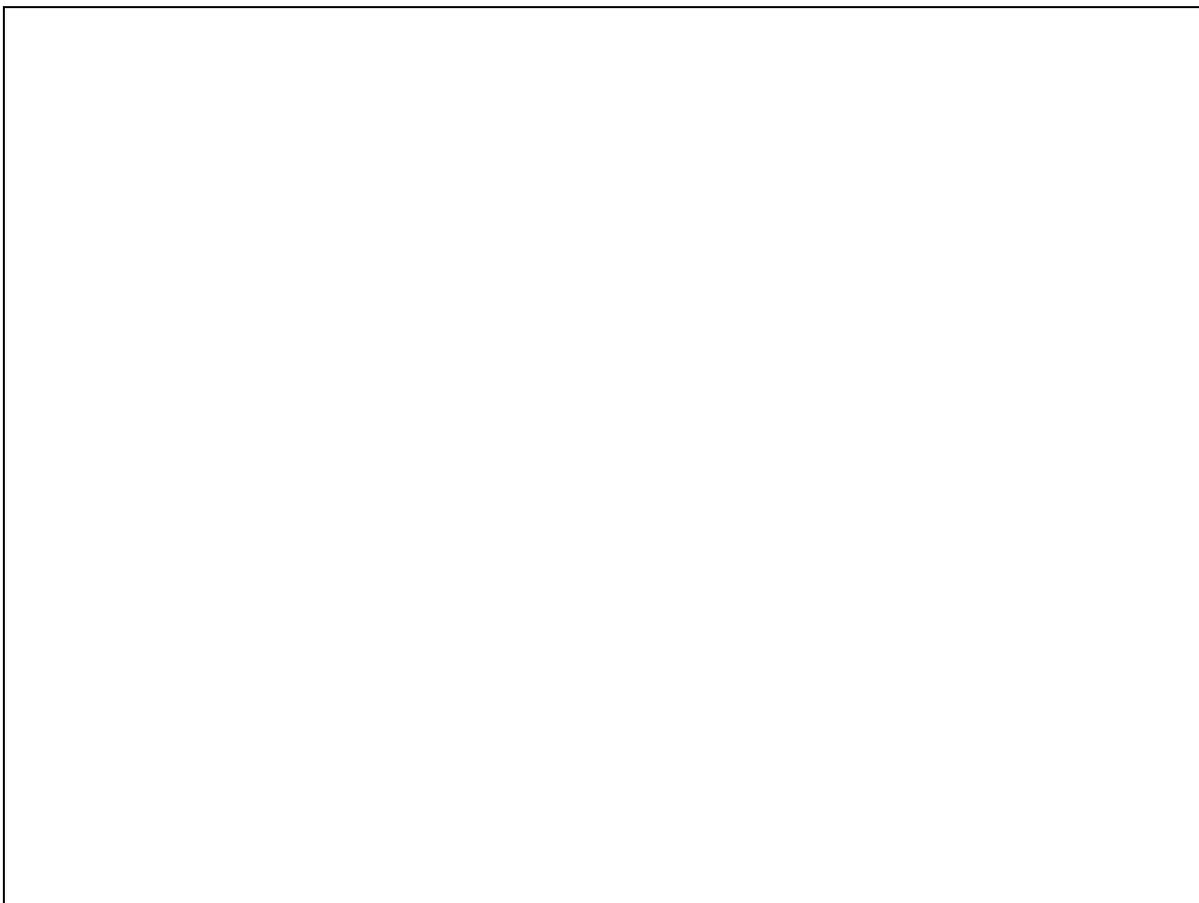
Y-a-t'il eu des aménagements, rénovations, voir construction lors des 3 dernières années :

7. Environnement du centre (principales caractéristiques)

DECRIRE LES MILIEUX NATURELS PHYSIQUES, BIOLOGIQUES... ET LES MILIEUX HUMAINS PRESENTS (MONTAGNE, CONSERVATOIRE LITTORAL, PARC...) :



Énumérer les principales espèces animales et végétales ainsi que leur statut (protégées, en voie de disparition, domestiques, banales) :



8. Activités pratiquées

A) ACTIVITES REALISEES DANS LE CADRE DE L'ACCUEIL DE CLASSE :

Thèmes	Stratégies pédagogiques mises en œuvre
<p>Le précédent projet labellisé a-t-il entraîné l'émergence de nouvelles activités ?</p>	<p>Le précédent projet labellisé a-t-il entraîné l'émergence de nouvelles activités ?</p>

B) ACTIVITES REALISEES DANS LE CADRE DE L'ACCUEIL VACANCES :

Thèmes	Stratégies pédagogiques mises en œuvre
<p>Le précédent projet labellisé a-t-il entraîné l'émergence de nouvelles activités ?</p>	<p>VI. 1. 2.</p> <p>Le précédent projet labellisé a-t-il entraîné l'émergence de nouvelles activités ?</p>

C) AUTRES ACTIVITES LIEES A UNE DYNAMIQUE LOCALE DU TYPE ACCUEIL A LA JOURNEE, INTERVENTIONS SPECIFIQUES, RESTAURATION SCOLAIRE, ETC.

Descriptif de l'activité	Stratégies pédagogiques mises en œuvre
<p>Le précédent projet labellisé a-t-il entraîné l'émergence de nouvelles activités ?</p>	<p>VI. 1. 3.</p> <p>Le précédent projet labellisé a-t-il entraîné l'émergence de nouvelles activités ?</p>

Activités pratiquées (suite)

Compléter ces rubriques en indiquant dans quelle dynamique vous travaillez avec vos prestataires d'activités (si prestataires il y a) :

Lors des 3 dernières années, avez-vous modifié votre façon de travailler avec vos prestataires ? En avez-vous de nouveaux ?

9. Outils pédagogiques

QUELS SONT LES OUTILS PEDAGOGIQUES QUE VOUS UTILISEZ ? LES DECRIRE

(MULTIMEDIA, AUDIOVISUEL, DOCUMENTATION, CARTOGRAPHIE...)

**(MATERIEL SPORTIF, D'OBSERVATION SCIENTIFIQUE, DE LABORATOIRE, DE
TERRAIN)**

(MALLETTTE PEDAGOGIQUE, EXPOSITION,...) :

Quels sont les nouveaux outils utilisés depuis 3 ans (en lien avec : vos nouvelles activités, la gestion durable du centre...) :

Quels sont ceux fabriqués ces 3 dernières années ?

10. Partenariats

Quels partenariats avez-vous mis en œuvre ?

Quels sont vos partenaires sur des activités et/ou sur le développement du centre et de son territoire ?

Décrire le partenariat :

comment évaluez-vous l'enrichissement mutuel et les échanges que cela apporte ?

Le précédent projet CED a-t-il induit de nouveaux partenariats ? Si oui, lesquels ?

Quels sont vos partenaires institutionnels en matière d'éducation, d'environnement, de jeunesse et de sport ?

Préciser la nature du partenariat :

Le précédent projet CED a-t-il induit de nouveaux partenariats institutionnels ? Si oui, lesquels ?

Relations internes avec la fédération départementale

Quelles sont vos relations internes avec la fédération (élaboration de programmes, promotion...), avec ses services et avec les composantes du réseau Ligue ? Préciser la nature des liens :

Y-a-t-il quelqu'un identifié porteur de projet CED à la FD ?
Précisez la nature des liens et l'évolution sur la durée du projet.

Quels ont été les points positifs dans l'accompagnement de la FD ?

Quels sont ceux à améliorer ?

2^E PARTIE : GESTION ENVIRONNEMENTALE DU CENTRE

- A partir du diagnostic réalisé il y a 3 ans, merci de développer sur chacun des thèmes les actions réalisées.
- Évaluez l'impact de vos actions (critères chiffrés autant que possible quantitatif et/ou qualitatif)

COMMENT LE REMPLIR ?

Nous vous invitons à vous munir des factures des fluides de l'année civile 2009. Prévoyez de remplir cette partie suffisamment de temps à l'avance car vous allez devoir mettre en place des outils de mesure notamment pour les déchets.

Les indicateurs proposés sont ramenés à la journée d'accueil pour pouvoir éventuellement comparés d'un centre à l'autre.

Une journée d'accueil = une journée avec 2 repas + nuit + petit déjeuner (dans le langage du service vacances = un PACS).

1 repas = 1/3 de journée

1 repas une nuit ou 2 repas = 2/3 de journée

Collectif : connaissez-vous le gestionnaire et le type de traitement des eaux ?

Individuel : le décrire (bac dégraisseur, fosses toutes eaux...)
Utilisez-vous des produits d'entretien biologiques ? Lesquels ?

Quels leviers identifiez-vous pour améliorer votre gestion de l'eau ?

Quels sont vos objectifs (même s'ils n'entrent pas dans vos priorités CED triennales) et vos indicateurs de réussite ?

Quelles ont été les actions mises en place, en 3 ans ?
Mesurez l'évolution (critères utilisés, indicateurs...)

2. Les énergies

AUTODIAGNOSTIC	CONSEILS, SUGGESTIONS																				
<p>Quel(s) est (sont) les modes de chauffage de vos locaux ?</p> <p>Quel est le mode de production de votre eau chaude sanitaire ?</p> <p>Quelle est la consommation par type d'énergie utilisée ? et son coût ?</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 30%;">Energie</th> <th style="width: 20%;"></th> <th style="width: 20%;">Kw/h</th> <th style="width: 30%;">€</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Électricité</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Gaz</td> <td style="text-align: center;">m³</td> <td>soit</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Fuel</td> <td style="text-align: center;">litres</td> <td>soit</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres</td> <td></td> <td>soit</td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>Quelle est la consommation énergétique globale de votre centre et son coût pour cette année ?</p> <p>Vos bâtiments ont-ils fait l'objet d'un diagnostic thermique ? oui /non</p> <p>Vos bâtiments sont-ils équipés de régulations par zones fonctionnelles ? (jour/nuit ; zones d'activités...)</p> <p>Vos bâtiments ont-ils des sas d'entrée ? des vérandas ? des masques été/hiver (végétalisation, avancées de toits...)</p> <p>Quel est votre indicateur de performance énergétique (ratio : énergie consommée – toutes énergies confondues – divisée par la surface) ?</p> <p>Quel est le ratio énergie/journée ? (diviser le nb de KWh/h par le nombre de journées d'accueil)</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur toute l'année : - sur la saison d'hiver : 	Energie		Kw/h	€	Électricité				Gaz	m ³	soit		Fuel	litres	soit		Autres		soit		<ul style="list-style-type: none"> - Évaluez vos consommations et coûts par type de source d'énergie pour identifier les points à améliorer - Assurez un bon entretien des équipements de chauffage (brûleur) - Installez des ampoules basse consommation - Privilégiez des équipements basse consommation (marquage A B) - Installez des minuteries dans les passages communs (couloirs, escaliers) - Équipez vos radiateurs de thermostats réglables - Prévoyez dans vos investissements des améliorations en matière d'isolation - Envisagez l'installation d'équipement utilisant une énergie renouvelable (chaudière à bois, chauffe-eau solaire...) - Utilisez votre vélo plutôt que votre véhicule pour vos déplacements proches ou pratiquez le covoiturage pour des déplacements plus éloignés <p>Pour vos conversions* : 1 tonne de butane/ propane équivaut à 12 730 kWh 1 m³ de gaz naturel équivaut à 12 730 kWh 1 litre de fioul domestique équivaut à 9.85 kWh</p> <p>* Données recueillies dans le « manuel de gestion environnementale » écopuide 2007 du CR Auvergne.</p>
Energie		Kw/h	€																		
Électricité																					
Gaz	m ³	soit																			
Fuel	litres	soit																			
Autres		soit																			

Vos bâtiments sont-ils isolés (double vitrage, autres mesures...)

Utilisez-vous une ou des énergies renouvelables ? Lesquelles ?

Procédez-vous à des entretiens réguliers de vos équipements qui consomment de l'énergie (modalités) ?

Quels leviers identifiez-vous pour améliorer votre gestion énergétique ?

Quels sont vos objectifs (même s'ils n'entrent pas dans vos priorités CED triennales et vos indicateurs de réussite ?

Utilisez-vous systématiquement votre véhicule ?

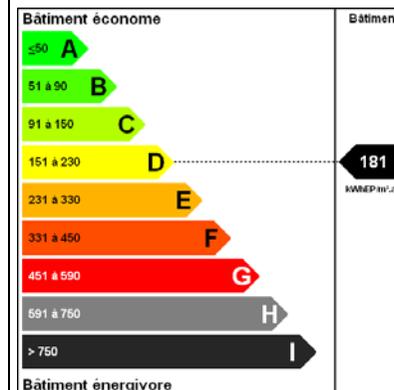
Relevez le kilométrage de vos véhicules : Km et divisé par le nombre de journées :

CLASSIFICATION DES BATIMENTS SELON LE NIVEAU DE CONSOMMATION ANNUELLE D'ENERGIE PAR M² (EN KWH/M²/AN)

COMME POUR L'ELECTROMENAGER, 7 CLASSES SONT DEFINIES ALLANT DE CLASSE A : LOGEMENT ECONOME, AVEC UNE CONSOMMATION ANNUELLE D'ENERGIE PRIMAIRE POUR LE CHAUFFAGE, L'EAU CHAUDE SANITAIRE ET LE REFROIDISSEMENT INFERIEURE A 51 KWH/M²/AN, A LA CLASSE G : LOGEMENT ENERGIVORE, AVEC UNE CONSOMMATION EGALE OU SUPERIEURE A 450 KWH/M²/AN

Note : Le niveau de consommation visé par la réglementation thermique actuelle (RT2005) et future (Loi de Grenelle sur l'environnement) est :

- 2008 = 151 kWh/m²/an (niveau D)
- 2010 = 120 kWh/m²/an (niveau C)
- 2012 = 50 kWh/m²/an (niveau A)
- 2020 = 0 kWh/m²/an (bâtiment à énergie positive)



Quelles ont été les actions mises en place, en 3 ans ?
Mesurez l'évolution (critères utilisés, indicateurs...)

3. La gestion des déchets

AUTODIAGNOSTIC	CONSEILS, SUGGESTIONS
<p>Quelles sont les quantités de déchets produits ? (vous pouvez vous aider de la méthode de calcul proposé) Année 2009 : tonnes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Favorisez le tri en installant des poubelles spécifiques.
<p>Quel est le coût des ordures ménagères ? Année 2009 :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mettez en place une signalétique simple et visuelle pour informer le public de votre démarche.
<p>Quel est le ratio poids des déchets/journée d'accueil ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Compactez les emballages afin d'optimiser les poubelles.
<p>Existe-t-il sur le territoire d'implantation de votre centre une collecte sélective ? Si oui, quel type ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Récupérez et pliez tous les cartons issus des diverses livraisons. - Collectez séparément les déchets toxiques et allez les déposer directement à la déchetterie locale.
<p>Séparez-vous les déchets dangereux (piles, accus, tubes fluo, huiles...) des autres déchets ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les vêtements des enfants oubliés durant les séjours peuvent être apportés chez Emmaüs, au Secours populaire...
<p>Utilisez-vous les services de la déchetterie locale ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Donnez une nouvelle vie aux déchets en les utilisant comme matière première de créations artistiques.
<p>Avez-vous mis en interne des actions de recyclage de certains déchets (compostage, fabrication papier recyclé...) ?</p>	<p>Pour estimer la quantité de déchets :</p> <p>Volume des bacs X nb de jours ouverture X nb de rotations annuelles = tonnage/an <i>Ex : 2 bacs de 360 litres soit 720 litres sont ramassés quotidiennement (soit 240 jours d'ouverture, pensez à soustraire les périodes de fermeture)</i> Donc 240 X 720 = 172 800 litres</p>
<p>Utilisez-vous des produits et des matériaux recyclés ? Lesquels ?</p>	<p>Pour convertir les litres en tonnes, utilisez un coefficient de densité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour les ordures ménagères non compactée : densité de 0.15 - pour le papier de bureau : densité de 0.2
<p>Utilisez-vous systématiquement du papier recyclé ?</p>	<p>(Source ADEME) Soit pour l'exemple 172 800 X 0.15 = 25 920 kg soit 25,92 tonnes/an</p>
<p>Y a-t-il des poubelles de tri à disposition du public au sein de votre centre ? à quels endroits ? pour quels déchets ?</p>	<p>Vous pouvez aussi estimer votre quantité de déchets par prise échantillon : Pesez vos poubelles sur une semaine d'activité X nombre de semaines d'activités Important : utilisez toujours la même méthode</p>

<p>Privilégiez-vous l'achat de produits produisant peu d'emballage ?</p> <p>Quelle est la destination des objets non valorisés (incinération, centre enfouissement...) ?</p> <p>Comment sont traitées les eaux usées ? (tout à l'égout, fosse septique, lagunage, etc.)</p> <p>Comment sont traitées les eaux pluviales ?</p> <p>Quels leviers identifiez-vous pour améliorer votre gestion des déchets ?</p> <p>Quels sont vos objectifs (même s'ils n'entrent pas dans vos priorités CED trisannuelles et vos indicateurs de réussite ?</p>	<p>Quelles ont été les actions mises en place, en 3 ans ? Mesurez l'évolution (critères utilisés, indicateurs...)</p>
---	---

4. L'alimentation

<u>AUTODIAGNOSTIC</u>	<u>CONSEILS, SUGGESTIONS</u>
<p>Type de restauration Quel type de restauration est présent sur le centre ? - cuisine sur place : - traditionnelle ou avec liaison chaude ou froide</p> <p>- ou prestataires extérieurs</p> <p>Achats Quels principes mettez-vous en œuvre dans vos achats ? Achetez-vous des fruits et des légumes de saison ? Lesquels, où et en quelles quantités ?</p> <p>Achetez-vous des produits locaux ? Lesquels, où et en quelles quantités ?</p> <p>Achetez-vous des produits biologiques ? Lesquels, où et en quelles quantités ?</p> <p>Achetez-vous des produits issus du "commerce équitable" ? Lesquels, où et en quelles quantités ?</p> <p>Qui est responsable des achats ?</p> <p>Qui est associé aux achats ?</p> <p>Quelle est le montant de votre prime alimentaire journalière ?</p>	<p>Vous trouverez plusieurs éléments dans les fiches produites par le groupe de travail alimentation et CED.</p> <p>A titre d'exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réinterroger vos principes d'achats de denrée (type, origine, conditionnement...) - réinterroger la composition de vos menus dans le cadre d'une semaine complète - réinterroger vos achats de vaisselle jetable (limitez et si vous en avez les moyens pensez à ceux qui sont biodégradables) - Préférez les serviettes en tissu à celles en papier - Communiquez sur vos produits particuliers <p>Comment calculer la prime alimentaire journée ?</p> $ \begin{aligned} & \text{Consommation réelle} \\ & = (\text{stock initial} + \text{achat du mois} + \text{facture à recevoir}) - \text{stock final} \\ & \quad \text{Divisé par} \\ & \quad \text{nombre de repas réalisé sur le mois} \\ & \quad \quad (\text{petit déjeuner} + \text{déjeuner} + \text{dîner}) \\ & \quad \quad \text{Egal} \\ & \quad \quad \text{cout moyen repas} \\ & \quad \quad \text{Multiplié par} \\ & \quad \quad \text{3} \\ & \quad \quad \text{Egal} \\ & \quad \quad \text{prime alimentaire journée} \end{aligned} $

Menus

Qui décide des menus ?

Faites-vous des menus particuliers, à thèmes ?

Sur quel(s) thème(s) ?

Selon quelle fréquence

Faites-vous des menus sans viande (végétariens) ?

Communication durant les repas

Y-a-t-il une communication spécifique ?

Sur quoi ?

Par qui ?

Quels leviers identifiez-vous pour améliorer vos pratiques alimentaires?

Quels sont vos objectifs (même s'ils n'entrent pas dans vos priorités CED triennales) et vos indicateurs de réussite ?

Quelles ont été les actions mises en place, en 3 ans ?

Mesurez l'évolution (critères utilisés, indicateurs...)

5. La qualité environnementale du lieu

AUTODIAGNOSTIC	CONSEILS, SUGGESTIONS
<p>Les abords du centre sont-ils régulièrement entretenus ? Et par qui ?</p> <p>Comment les aménagements extérieurs sont-ils réalisés (clôture, signalétique ...) ?</p> <p>Avez-vous mis en place des équipements pour limiter les nuisances sonores environnantes (voiture, moto ...) ? Lesquels ?</p> <p>Utilisez-vous de préférence des matériaux nobles ou moins polluants ? Lesquels ?</p> <p>Avez-vous procédé à des aménagements extérieurs contribuant à rendre plus agréables les lieux (mare, jardin, plantation de fleurs ...) ?</p> <p>Quels sont vos objectifs (même s'ils n'entrent pas dans vos priorités CED trisannuelles) et vos indicateurs de réussite ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Un cadre bien entretenu incite davantage au respect. - Privilégiez des aménagements paysagers en rapport avec l'espace naturel proche (haie champêtre avec des essences forestières locales). - Organisez les activités bruyantes dans un local insonorisé ou un espace pour prévenir des nuisances sonores. - Privilégiez des matériaux naturels dans les aménagements. - Évitez, si possible, l'utilisation de peintures toxiques et de matériaux agglomérés (les colles sont susceptibles de dégager des particules toxiques durant plusieurs mois). - En fonction de vos espaces disponibles, n'hésitez pas à créer un potager, une mare, un lieu de nourrissage pour les oiseaux qui pourront vous servir d'outils pédagogiques et de lieu pour observer ou recycler vos végétaux (tonte de gazon, désherbage, etc.). <p>Quelles ont été les actions mises en place, en 3 ans ? Mesurez l'évolution (critères utilisés, indicateurs...)</p>

6. La sensibilisation

AUTODIAGNOSTIC	CONSEILS, SUGGESTIONS
<p>Menez-vous des actions auprès de votre personnel en vue de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • limiter la consommation d'eau, d'électricité ? Lesquelles ? • limiter la consommation des produits d'entretien ? Lesquelles ? • gérer correctement les déchets ? Lesquels ? • l'alimentation ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Informez votre personnel des objectifs du centre en matière environnementale (tri, utilisation des produits d'entretien, récupération...). C'est un aspect qui doit rentrer dans le profil de poste dans le cadre d'une embauche. - Informez le public que vous accueillez : explication, mise en place d'une signalétique à l'intérieur des locaux, réalisation de plaquettes. - Mettez en place des activités en rapport avec la démarche entreprise. - Informez et mettez en avant l'utilisation et l'origine des produits respectueux de l'environnement (alimentation, entretien, outils pédagogiques...). - La documentation mise en place dans les toilettes est un lieu très pertinent pour faire passer de l'information.
<p>Avez-vous mis en place des outils pour le public que vous accueillez afin de le sensibiliser aux actions mises en place sur le centre, et pour l'inviter à vous suivre dans votre démarche ? Décrire ces actions :</p>	<p>Quelles ont été les actions mises en place, en 3 ans ? Mesurez l'évolution (critères utilisés, indicateurs...)</p>
<p>Quelles actions de sensibilisation envisagez-vous (même s'ils n'entrent pas dans vos priorités CED trisannuelles) et quels sont vos indicateurs de réussite ?</p>	

3^E PARTIE :

(a) les objectifs, les stratégies du projet

3^e partie :

(i) **les objectifs, les stratégies du projet**

1. Les objectifs

Dans un centre CED, la finalité éducative est de « montrer les enjeux de l'environnement et de les mettre en relation avec les questions de développement durable et l'exercice de la citoyenneté ».

Cibler les objectifs spécifiques pour répondre à cette intention (par rapport à l'animation, la pédagogie, la recherche de cohérence de la structure, l'implication de l'équipe...) :

2. Le projet - Les stratégies

Résumez en quelques lignes les points forts et les points faibles issus de l'analyse de votre carte d'identité et du diagnostic et tirez-en les stratégies de votre projet

Quelles démarches allez-vous privilégier (aspects développés en priorité, recherche de cohérence, rôle de l'équipe...) ? Pourquoi ?

Avant les séjours scolaires, comment comptez-vous aider les enseignants à intégrer ces propositions éducatives CED dans leur projet de classe ? (Cf. Dossier d'implantation).

3. Les motivations

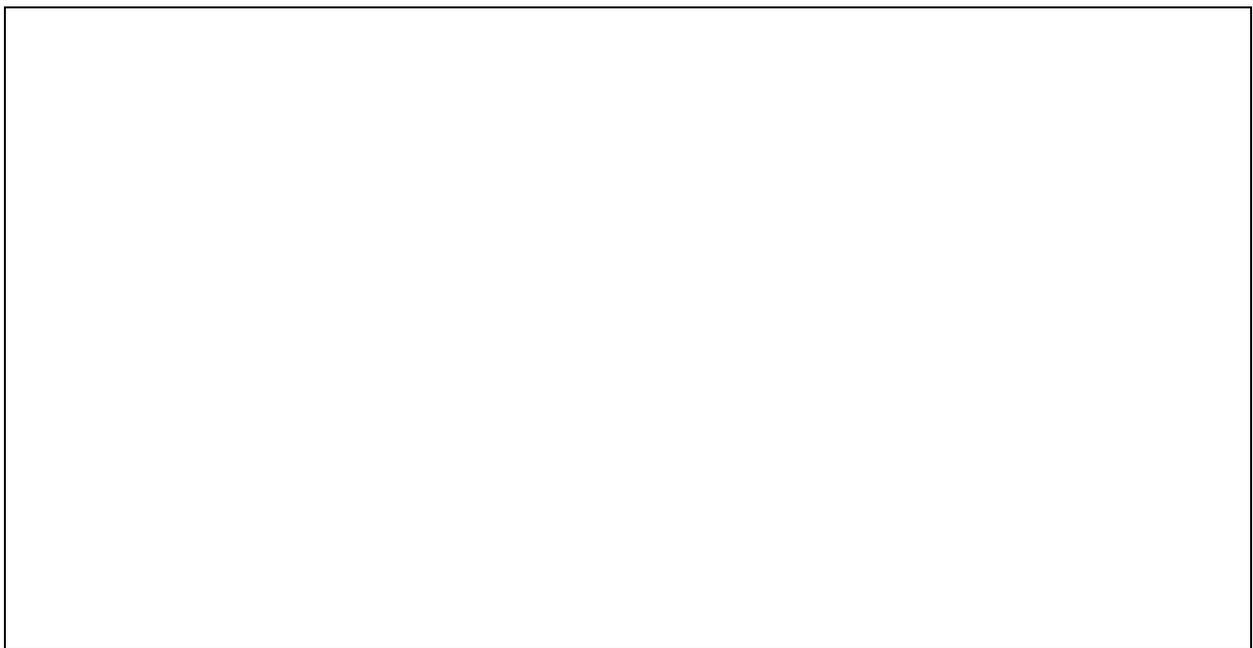
Quelles sont les motivations actuelles, personnelles du garant pour le programme CED ?

Quelles sont les motivations « du centre » pour conserver le label ? Que peut-il lui apporter ?

A large, empty rectangular box with a thin black border, intended for the user to provide their answer to the question above.

4. La valorisation

Comment comptez-vous valoriser le label CED ?

A large, empty rectangular box with a thin black border, intended for the user to provide their answer to the question above.

4^{EME} PARTIE :

(a) les mises en œuvre

Pour les centres en renouvellement, vous avez annuellement fait le bilan de vos actions réalisées (ou non), notamment grâce aux critères d'évaluation détaillées au point 8. Faites en une fiche de synthèse sous forme de tableau

(ii) 4^e partie : les mises en œuvre

VI. 2. L es priorités :	<u>Priorité 1</u>	<u>Priorité 2</u>	<u>Priorité 3</u>
Pour chaque priorité <u>décrire les actions réellement mises en œuvre durant les 3 ans</u>		<u>Action 2 :</u>	
<i>Les objectifs de chaque action</i>			

<i>Les méthodes utilisées, les outils réellement utilisés</i>			
<i>Les moyens financiers engagés</i>			
<i>Les moyens humains mobilisés pour ces actions</i>			
<i>Les partenaires des actions</i>			

<p>Les critères d'évaluation</p> <p>CRITERES</p> <p>QUANTITATIFS :</p> <ul style="list-style-type: none">- MIS EN PLACE/OU PAS- EN PARTIE- INDICATEUR DE MESURE- QUEL COUT ? <p>CRITERES</p> <p>QUALITATIFS :</p> <ul style="list-style-type: none">- REACTION DU PUBLIC- REACTION DES PARTENAIRES- ...			
--	--	--	--

1. Les priorités de votre projet actuel :

(xv) Lister les 2 ou 3 grandes priorités de votre projet de label :

2. Descriptif des actions (merci de reprendre les parties 2 à 8 pour chacune de vos priorités)

Descriptif de l'action envisagée ou en cours (en quelques lignes) :

3. Les objectifs spécifiques de chaque action

Quels sont les objectifs précis de l'action au démarrage (si possible chiffrez) ?

4. Les méthodes

Concrètement, quelles méthodes utilisez-vous, quels outils ?

5. Les moyens financiers

Quels sont les moyens financiers mobilisés pour cette action ?

6. Les moyens humains

Quels sont les moyens humains mobilisés sur cette action ?

7. Les partenaires

Avec quels partenaires ?

8. Les critères d'évaluation

Quels sont les critères d'évaluation pour cette action (autant que possible mesurables) ?

Quels indicateurs ? Qui évalue ? Dans quels délais ?

5^E PARTIE :
LES DEMARCHES PEDAGOGIQUES
ET LEUR EVALUATION

5^e partie : les démarches pédagogiques
et leur évaluation

1. Mise en œuvre d'une action pédagogique

À partir d'une problématique que vous avez choisie en lien avec le contexte local, décrivez sur 5 jours comment vous appréhendez cette problématique (fil conducteur, lien avec les enseignants...) :

2. Grille de séjour

Présentez une grille de séjour et démontrez la cohérence avec l'ensemble du projet :

3. Évaluation

L'évaluation s'intègre dans le cadre d'un projet qui définit des objectifs, ceux des enseignants et les nôtres, et permet d'identifier une marge de progression.

Extrait de l'introduction du « Guide pratique d'évaluation » de Dominique Cottreau.
« L'évaluation est formative (car on y apprend toujours quelque chose), diversifiante (car révélant la richesse d'une situation), contextualisée (car adaptée aux faits qu'elle interroge), créatrice (car les conclusions permettent de modifier l'action).

Le tableau, page suivante, tente d'éclaircir, à travers les différentes étapes du déroulement d'un projet de classe de découvertes, les aspects possibles de l'évaluation.

Il s'agit de répondre aux questions : Qui évalue ? Quand évaluer ? Quoi évaluer ? Comment évaluer ?

Repérez dans le tableau, en cochant les cases par exemple, comment se positionne votre structure dans la logique de projet et les différentes évaluations que vous pratiquez.

Tableau de synthèse des différentes phases possibles d'évaluation au cours d'un projet de classes de découvertes
(Réalisé par le groupe de travail CED sur l'évaluation, en 2007.

		Avant le séjour	Début du séjour	Pendant le séjour	Fin du séjour	Après le séjour
VII. ENFANT	Savoirs		Etat des lieux	Traces écrites	Mesure l'écart avec l'état des lieux	
	Savoir être	Se préparer à partir et à quitter l'environnement familial.	Etat des lieux	Rapport au milieu Vie quotidienne	Mesure l'écart avec l'état des lieux	
	Savoir Faire		Etat des lieux	Jeux, activités	Mesure l'écart avec l'état des lieux	
	Prestation. hôtelière	Envoyer le trombinoscope de l'équipe du centre	Appropriation de la structure. Visite.		Le positif et le négatif	
	C.E.D	Documents de présentation du projet du centre, livret d'accueil	Consignes. Elaboration protocole, engagement	Mesures. Engagement. Suivi.	Ecart entre le «dire» et le «faire»	
VIII. ENSEIGNANT	Contenus	Connaissance des objectifs	Ajuster les contenus	Encadre, prépare l'évaluation avec l'équipe d'animation	Vérification si les objectifs sont atteints	Restitution Invitation
	Méthodes	Planning et documents de préparation	Il observe, coanime assiste, participe	Il coanime assiste, participe réajuste, observe	Vérification si les objectifs sont atteints	
	Prestation. hôtelière	Dossier de comm. Présentation du centre	Il s'approprie, trouve sa place	Réajustement	Niveau de satisfaction	Retour enquête Revue de presse
	C.E.D	Image initiale du sujet qui va être travaillé	Il s'approprie le projet du centre et s'engage.	Réajustement Encadrer les mesures	Mesure de l'écart entre dire et faire	Poursuite du geste ou pas
IX. EQUIPE	Méthode	Définition des objectifs	Anime l'état des lieux	Propose des situations d'apprentissage	Propose des activités d'évaluation, bilan, enquêtes. Mesure l'écart avec l'état des lieux	Analyse des documents transmis
	Savoirs	Transmission du projet aux animateurs	Réajuste les contenus	Fait découvrir	Synthèse. Vérification si les objectifs sont atteints	Autoévaluation
	Relationnel	Prise de contact avec l'enseignant et identification de son projet	Accueille, écoute, partage et s'adapte	Accueille, écoute, partage et s'adapte	Convivialité Repas de fin de séjour.	Bilan dépouillement d'enquêtes
	C.E.D	Préparer l'arrivée des classes et la présentation du CED	Présente et donne les consignes. Etat des lieux	S'assure du suivi des consignes	Retour sur le CED Analyse	

Formalisez-vous une démarche d'évaluation avec les enseignants dans vos projets de séjours ? Avez-vous une démarche propre à votre centre ?



Quels outils ou méthodes utilisez-vous pour identifier la situation de départ des projets de séjours, représentations initiales des enfants, attentes des enfants, des enseignants, attentes des financeurs éventuels, des partenaires, etc. ?



Présentez vos outils et méthodes d'évaluation en précisant :

Qui évalue : les enfants, l'enseignant, l'animateur, le directeur ?

A quel moment précis programmez-vous les temps d'évaluation ? Référez-vous au tableau.

Qu'évaluez-vous ? Des savoirs, savoirs être, savoirs faire ? Une prestation hôtelière ? Une méthode ? L'application des gestes environnementaux ?

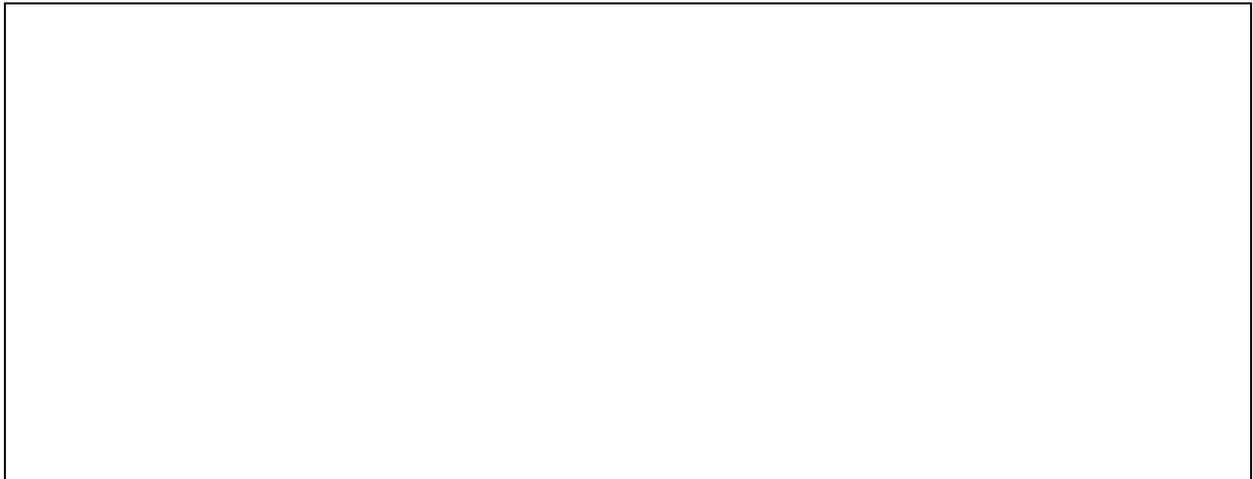
Et comment ? Quels outils utilisez-vous ?

Outils, méthodes	Comment ?	Quand ?	Quoi ?	Qui évalue ?

Prenez-vous des précautions pour l'évaluation ? Quel cadre proposez-vous aux enfants, aux enseignants, aux équipes du centre ? (Climat de confiance, disponibilité, cadre favorisant la discussion et l'échange...)

L'évaluation concerne-t-elle le bilan écologique du séjour ? Si, oui, quels outils utilisez-vous ? Quel écart (s'il y en a un) existe-t-il entre le dire et le faire ?

Qu'est-ce que l'évaluation vous a permis d'apprendre sur vos pratiques pédagogiques et sur votre fonctionnement ? Avez-vous pointé des difficultés, des points à améliorer ? Lesquels ?



Quels sont vos freins à mettre en place une démarche d'évaluation ? (Par exemple : manque de volonté des enseignants de s'inscrire dans une démarche de projet, des séjours trop courts, pas de contact avec l'enseignant avant les séjours...)



Quels outils et/ou démarches envisagez-vous de mettre en œuvre ces trois prochaines années pour approfondir l'évaluation de vos séjours ? Aidez-vous du tableau pour identifier vos manques.



6^E PARTIE :

**(i) l'accompagnement de la
fédération**

(ii) 6^e partie : l'accompagnement de la fédération

1. Le projet fédéral

Quels sont, à votre avis, les points forts du projet de votre fédération qui sont en bonne cohérence avec vos objectifs CED ?

2. Les attentes et les besoins

En tenant compte de ce qui existe déjà, quels sont vos besoins nouveaux pour la poursuite du label CED ?

3. Les propositions concrètes

Avez-vous des propositions concrètes (méthodes, moyens...) ?

Partie à rédiger par la fédération

4. Le projet du centre

Décrire le travail d'élaboration du projet entre la fédération et le centre candidat au label (qui, comment, où, quand...) :

5. La cohérence avec le projet fédéral

Comment les objectifs de la démarche CED sont en bonne cohérence avec votre projet fédéral ?

6. L'intégration dans les activités de la fédération

Comment le projet spécifique du centre (et/ou de l'association affiliée) et les actions qui y sont menées, sont intégrées ou non dans les activités de la fédération ? Décrire les liens :

7. Les engagements de la fédération

Quels sont les engagements de la fédération départementale pour la mise en œuvre de la démarche CED (moyens humains, matériels, financiers, organisation des services...) ?

Les engagements pris il y a trois ans ont-ils tenus ? Si non, pourquoi ?

Quels moyens pour la mise en œuvre du nouveau projet ?
Décrire et chiffrer sur les 3 années du projet. Et plus globalement ?

7^E PARTIE :

(b) l'accompagnement de la mission CED

(i) 7^e partie :

(ii) l'accompagnement de la mission CED

1. Les attentes et les besoins

Quelles sont vos attentes, vos besoins ?

- pour la mise en place de votre projet CED

- plus généralement sur le programme CED

2. La participation à la vie du réseau CED

Citer les activités du réseau auxquelles la fédération a participé (journées nationales CED, stand Salon, groupes de travail, formations...).

Rappel : la participation aux temps forts organisés par la mission CED, en particulier **les rencontres nationales**, les journées thématiques décentralisées... est indispensable à la vie du réseau. La participation des centres est donc impérative.

3. Évaluation des outils du centre de ressources

Que pensez-vous des outils proposés ?

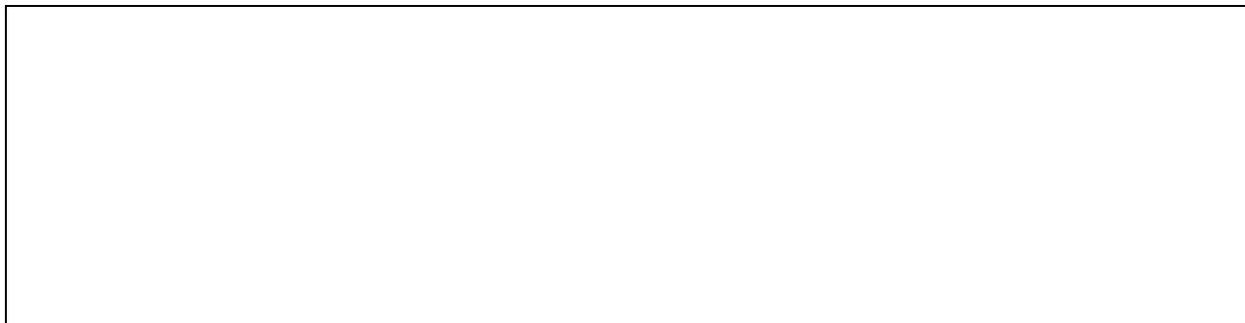
- Du stage garants

- Des outils d'animation du réseau :
Rencontres nationales

L'espace collaboratif CED

Des outils des groupes de travail (alimentation, évaluation des séjours...)

- Des outils de communication
Plaquette classe de découvertes



Brochure classe (encart CED, aide à la promotion)



www.laligue.org



ANNEXE 1 : exemple fiche statistique d'un centre

Période : du 31 août 2008 au 1^{er} septembre 2009 – centre exemple

	Classes	Groupes	Personnes	Journées
II. 1. Centre exemple				
Ensemble publics (précisé plus haut) :				
- Maternelles :	24		586	609
- Primaires :	20		506	1495
- Collèges :	6		130	409
- Lycées :				
- Groupes adultes :		27	703	1519
- Séjours vacances / jeunes :		individuel	328	3545
- Séjours vacances / familles :				
Totaux :	50	27	2253	7577
Dont dominante environnement :				
- Maternelles :	24		586	609
- Primaires :	10		264	601
- Collèges :				
- Lycées :				
- Groupes adultes :		15	389	1244
- Séjours éducatifs / jeunes :				

ANNEXE 2

Il s'agit dans cette partie d'identifier les priorités que vous vous donnez en fonction de vos objectifs et en tenant compte également de vos atouts et de vos contraintes de départ.

Même si vous débordez d'idées, tout ne peut se faire en un jour. Les limites de temps, de moyens financiers, de « prise de conscience » des équipes sont autant de données à prendre en compte pour la réussite de votre projet.

Les objectifs doivent être concrets, réalistes et mesurables afin d'être évalués à chaque phase de la réalisation du projet.

Nous vous invitons donc à vous fixer trois priorités par an, pas plus, en sachant qu'elles peuvent être les mêmes sur trois années, mais avec un approfondissement en 2 ou 3 étapes.

	<u>Priorité 1</u>	<u>Priorité 2</u>	<u>Priorité 3</u>
<u>Année 1</u> : <input type="checkbox"/>	Action 1.1 <input type="checkbox"/>	Action 1.2 <input type="checkbox"/>	Action 1.3 <input type="checkbox"/>
<u>Année 2</u> : <input type="checkbox"/>	Action 2.1 <input type="checkbox"/>	Poursuite action 1.2 <input type="checkbox"/>	... <input type="checkbox"/>
<u>Année 3</u> : <input type="checkbox"/>			

Exemple tout à fait théorique :

En fonction de ma carte d'identité, de mes atouts, de mes contraintes et de mes objectifs, je me fixe 2 priorités pour la première phase de trois ans de mon projet CED :

- *Améliorer la gestion environnementale de ma structure en particulier concernant l'énergie*
- *Renforcer les outils pédagogiques pour les séjours classes à dominante environnementale*

Année 1 :

Action 1.1 : phase d'élaboration du projet (décrire : par exemple, un audit environnemental, processus de discussion et de décision avec la fédération, montage du dossier de financement...)

Action 1.2 : création d'un outil autour de la forêt (décrire : par exemple contenu, processus de validation, formation des animateurs...)

Année 2 :

Action 2.1 : première phase de réalisation du projet de l'installation d'un nouveau mode de chauffage (recherche technique, recherche de financement, de partenaires éventuels...)

Action 2.2 : création de séjours classes sur un nouveau thème (décrire : par exemple contenu, processus de validation, formation des animateurs, nombre de classes prévues...)

Année 3 :

Action 3.1 : installation du chauffage

Action 3.2 : recherche d'un partenaire (fabriquant de jouets en bois) pour éditer l'outil sur la forêt (budget, objectif de diffusion...)

Résumé

À l'heure où l'environnement devient un enjeu majeur au sein de notre société, les actions d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) se développent et se diversifient de manière exponentielle dans tous les secteurs éducatifs. Dès lors, il paraît essentiel pour les acteurs du secteur éducatif, de créer une identité commune autour de ses pratiques d'EEDD afin de proposer des actions pédagogiques pertinentes et cohérentes à son public. C'est pour répondre à cet enjeu, que la Ligue de l'enseignement a créé le label Citoyenneté Environnement et Développement durable (CED) pour les centres d'accueil de classes de découvertes.

Suite à la volonté de la Ligue de l'enseignement d'intégrer le développement durable dans tous ces secteurs d'activités, le secteur « accueil de loisirs » a souhaité intégrer la démarche CED afin de labelliser ses centres de loisirs. Cependant, le fonctionnement de ce type de centre est significativement différent de celui des centres d'accueil de classes de découvertes. Dès lors, il a fallu envisager des modifications au label CED de manière à l'adapter aux spécificités des centres de loisirs.

Un groupe de travail a donc été mis en place de manière à initier le transfert de la démarche CED vers les centres de loisirs. Ce rapport de stage présente des préconisations de modifications du label CED qui ont été développées à l'issue de cette étude. A s avoir, cdc, accompagnement, rôle de la FD

Mots clés

- Ligue de l'enseignement
- Éducation à l'environnement et au développement durable
- Citoyenneté
- Label
- Centres de loisirs
- Accueil de classes de découvertes
- Projet
- Adaptation de cahier des charges